42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 17 23 AVRIL 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète . . . . 23 fr.
	Édition partielle	12 fr.		Édition partielle . . . . 17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Le Joseph de l'Histoire Sainte et l'armée anglaise d'Egypte en 1916, 257. — II. Charlotte impératrice du Mexique, 257. — III. Agnès de Langeac, 261. — IV. M. Olier, 263. — V. L'Epiphanie et la Royauté du Christ, 264. — VI. L'Ascension et la vie spirituelle, 266. — VII. Civilisation indienne, 267. — VIII. S. Bernard de Menthon ; Mont-Blanc, 270.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : A. Gastoué, 271.

PRÉDICATION

Cours de prônes sur le Credo. — XV. La nature et la destinée de notre âme, 209.

La Collecte et l'Epître du Dimanche. — XXIII. 4e Dim. après Pâques, 210. — XXIV. 5e Dimanche, 213.

Lectures pour le Mois de Marie. — IV. Sœur Pierrette-Béatrix Hugon, 215. — V. Le Centenaire du premier miracle, 216. — VI. Pendant et après la Révolution, 218.

Pour la fête de sainte Jeanne d'Arc. — I. Jeanne la travailleuse, 219.

PETIT COURRIER

Q. — Prière d'indiquer un volume d'histoires à dire aux enfants, et se rapportant au catéchisme.

R. — Ces recueils sont fort nombreux, et nous en indiquons souvent, et pour tous les âges, pour les différents auditoires de nos catéchismes ; l'an dernier encore, de fort remarquables nouveautés. Nous vous rappellerons aujourd'hui (et vous seriez bien difficile si vous n'y trouviez pas à faire votre choix) les 9 vol. de *Trésors d'histoires* de M. Millot, à 7 f. l'un, Paris, Lethielleux, se vendent séparément (sauf le *Trésor pour explication de la doctrine chrétienne suivant l'ordre du Catéch. du Concile de Trente,* qui est en 2 vol.). Voir aussi Duplessy, *Histoires de catéchismes,* 3 vol., 18 f., Téqui. Nous recommandons souvent *Le Catéchisme en exemples,* de Courat, 2 vol., 12 f., Téqui, qui a cet avantage, que tous les exemples en sont pris de l'Ecriture Sainte, méthode qui est excellente, surtout en ce temps où les enfants apprennent beaucoup moins qu'autrefois l'Histoire Sainte.

En ce sens nous pouvons encore vous signaler une remarquable nouveauté, *Profils bibliques et Profils évangéliques,* par Th. Barbot, in-12 de 240 p., 7 f., Lethielleux : 30 récits ou « Profils, » 15 pris de l'Ancien Testament (Adam et Eve, Abel, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Job, Moïse, Ruth, Elie, etc.), et 15 de l'Evangile : ce n'est pas écrit sur le mode ordinaire d'historiettes pour enfants ; c'est d'une langue fort distinguée, et très riche d'idées pratiques et d'aperçus saisissants.

Q. — Où pourrait-on trouver un ouvrage, non de polémique, mais de doctrine, sur la question du laïcisme à l'école ?

R. — Nous ne pouvons rien indiquer de mieux que le livre de l'abbé A. Michel, professeur à la Faculté de théologie de Lille : *La Question scolaire et les principes théologiques,* in-12 de 190 p., 5 fr., Lille, Desclée (voir *Ami* 1922, p. 75). Ce livre est en effet, avant tout, un commentaire doctrinal et pratique des canons 1372-1383 du Code relatifs à la « Question scolaire. »

Q. — Voudriez-vous m'indiquer les livres que je pourrais conseiller comme lecture spirituelle à une personne du monde, assez instruite, mère de famille un peu âgée, se trouvant à la tête d'une maison ? Indiquez aussi, si possible, des biographies édifiantes de quelques personnes ayant vécu dans le monde.

R. — Voir nos bons écrivains classiques comme Rodriguez et Scaramelli ; et pour les auteurs plus modernes, choisir parmi la multitude de ceux qui sont annoncés dans nos nos bibliographiques, dans nos Chroniques de théologie ascétique et mystique,

par exemple, dans la Collection *Pax,* dont nous avons parlé longuement cette année encore. Pour biographies, choisir aussi parmi toutes celles que nous analysons par ailleurs, comme Mme Carré de Malberg, Thérèse Durnerin, etc., la collection *Femmes de France* fondée par M. Lecigne et rappelée ici l'autre jour, p. 157.

Q. — Où se pourrait trouver l'ouvrage *Mois des douleurs de la Sainte Vierge,* par Mgr de Langalerie, édité par Edouard Privat, à Toulouse ?

R. — Il nous semble bien que cet opuscule a figuré jadis au catalogue Delhomme et Briguet, mais on ne l'y trouve plus maintenant. Mgr de Langalerie est mort en 1886.

Q. — Voudriez-vous m'indiquer un bon ouvrage pour réfuter la *Vie de Jésus* de Renan ?

R. — Voir ce que nous avons dit en 1923, p. 266, de *La Vie de Jésus d'après Renan,* par le P. Lagrange, 3 f 50 Gabalda ; — P Gratry, *Jésus-Christ, Réponse à M. Renan,* 2 f., Téqui ; — le t. I (qui se vend à part, 6 f.) des *Œuvres polémiques* de Mgr Freppel, Téqui (ce t. I est une mine pour l'étude de la fausse exégèse de ce temps-là).

Q. — Je vous prie de m'indiquer des ouvrages pour traiter la question suivante : « *Les principes de 1789.* Origine, formation et promulgation, valeur philosophique et juridique, conséquences dans l'histoire de la France et des autres pays. »

R. — L Godard, *Les Principes de 89 et la doctrine catholique,* Paris, Gabalda (ne figure plus au catalogue d'après guerre) ; — Antoine et du Passage, *Cours d'Economie sociale,* 25 f, Alcan ; — P. At. *Le Vrai et le Faux en matière d'autorité et de liberté,* 2 vol., Tours, Cattier ; — de très nombreux articles de doctrine ou d'histoire (à propos, par exemple, des travaux de M. Gautherot ou d'Augustin Cochin ou de Ch Maurras) publiés ici, soit sur la Révolution en général, sa préparation, son développement, soit sur tel ou tel des « immortels » principes en particulier.

Q. — 1° Connaissez vous, encore en librairie, quelque recueil de petites pièces *en latin,* comiques ou religieuses, pour élèves de Petit Séminaire ?

2° *Item,* un ouvrage contenant des compliments *en latin,* pour ces mêmes élèves, à l'adresse de l'Evêque ou de tout autre personnage ?

R. — Non.

Q. — Y a-t-il une sainte Hermance et quel jour est sa fête ?

R. — Je n'ai pas réussi à trouver de sainte Hermance. On traduit ce nom par *Hermas,* et les Hermance peuvent fêter S Hermas, evêque de Philippopoli, l'auteur du *Pasteur,* inscrit au Mart. Rom. le 9 mai ; ou un autre, martyr à Rome, le 18 août ; ou un troisième, prêtre et martyr à Myre, le 4 novembre.

La maison Mame vient d'éditer des *canons d'autel* conçus d'après un plan nouveau et plus rationnel que l'ancien. Ce dont le prêtre a besoin, en effet, sur le tableau que nous appelons *Canon,* c'est ce qu'il doit réciter par cœur, sans en avoir sous les yeux le texte dans le Missel. Or, telles sont *toutes* les prières antérieures au *Sanctus,* et après l'Elévation, uniquement le *Placeat tibi* de la Bénédiction finale. On a beau réciter tous les jours les mêmes formules, on peut avoir une absence subite de mémoire. Aussi voit-on figurer sur ces nouveaux Canons, l'*Aufer a nobis* qui précède l'Introït, le *Munda cor meum,* et les prières propres à la Messe chantée : *Per intercessionem,* etc. Et la disposition symétrique a été étudiée de telle sorte que le calice placé sur l'autel ne masque pas les textes à réciter. Félicitons la maison Mame de cette heureuse innovation, dont se disent très satisfaits ceux qui déjà l'ont mise en usage.

L'Eucharistie. *Memento canonique et pratique,* par le chanoine Durieux, docteur en théol. et en droit can., Secrétaire de l'Evêché du Puy. In-12 de 328 p., 9 f. Paris, Gabalda. — **La Sainte Eucharistie.** *Le Sacrement et le Sacrifice. Résumé de théologie morale,* par J. Gerber, S. J. In-12 de 200 p., 5 f. Paris, Téqui.

Deux volumes qui l'un et l'autre, comme l'indiquent les sous-titres, se tiennent aux données pratiques relatives 1° à la célébration du Sacrifice et 2° à l'administration et à la réception du Sacrement. M. Durieux commence par le sacrifice eucharistique et termine par le sacrement ; le P. Gerber suit l'ordre inverse : on a expliqué ici l'an dernier, p. 721-5, pourquoi l'ordre suivi par M. Durieux est préférable, puisque le Sacrifice est premier dans la réalité et que c'est en lui et par lui que le Sacrement nous est donné, comme c'est de lui que le Sacrement tient effectivement toute sa signification et toute sa vertu.

Les deux ouvrages sont l'un et l'autre œuvre de doctes et consciencieux théologiens. M. Durieux nous avait donné déjà précédemment, sur *le Mariage en droit canonique,* un travail, d'ordre pratique aussi, qui a rendu les plus grands services au clergé du saint ministère ; et d'autre part, le livre du P. Gerber a paru d'abord, de juillet 1922 à juillet 1924, dans l'*Interdiocésaine,* dont la tenue est toujours si solide. Mais la rédaction de M. Durieux est bien plus précise, plus didactique, plus pleine. Et surtout il est beaucoup plus complet, comme on s'en rendra compte en feuilletant la *Table alphabétique* dont il a fait précéder sa *Table des matières (Table alphabétique* qui manque au livre du P. Gerber). Les lecteurs pressés seront charmés de l'exposé du P. Gerber ; mais tous garderont à portée de leur main la petite Somme pratique de M. Durieux. L'un et l'autre ouvrages se présentent comme utiles également au clergé et aux fidèles. Toutefois, dans l'un comme dans l'autre, il y a des questions proprement ecclésiastiques dont les fidèles n'ont que faire.

Le Cantique des Cantiques. *Traduction et paraphrase,* par le chanoine Garnier. — In-18 de 96 p., 3 f. — Paris, Téqui.

M. Millot, vicaire général de Versailles, écrit à l'auteur, un diocésain de Versailles : — « Les âmes apprendront là les tendresses divines pour elles, lorsqu'elles auront fait les efforts voulus pour arriver à l'union tant désirée avec leur Dieu. Rien n'est beau comme cet élan de l'âme se préparant à cette rencontre ineffable par les purifications qu'exige la sainteté de Dieu... C'est sur ces hauteurs de l'Amour divin que vous élevez les âmes avec le Cantique inspiré. »

M. Garnier distribue le Cantique en onze chants : 1° courageuse résolution de parvenir à la sainteté ; 2° le travail de la sanctification ; 3° temps d'épreuves ; 4° la sainteté, les fiançailles ; 5° travaux et souffrances ; 6° éloge de l'Epoux bien-aimé ; 7° nouveaux progrès dans les vertus ; 8° désirs du Ciel ; 9° le triomphe, le mariage mystique ; 10° préoccupation de sanctifier les autres ; 11° le Ciel : « Cours, mon Bien-aimé, fuis » loin de cette terre, « rapide comme le chevreuil, comme le faon des cerfs, gravis la montagne des parfums. »

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE. **L'héritage de la vieille dame,** par Emm. Soy. — **La mission de Josèphe,** par M Maryan. — Vol. in-12 de 286 et 320 p., à 6 f. — Paris, Gautier et Languereau.

« C'est délicieux, une vieille dame, disait un jour Renée Chancey dans un salon parisien... N'est-ce pas une ancienne jeune fille, une ancienne jeune femme ?... Comme un coffret à souvenirs, où dorment des roses... C'est très poétique, une vieille dame... C'est une personnalité mûrie par les jours... C'est un sourire indulgent, etc., etc... On en ferait tout un poème... »

Oui, un vrai poème de charité que ce récit. La jeune fille qui parlait ainsi, avait vraiment la vocation à la mission de charité que la Providence allait lui confier

(Voir la suite p. 98.)

HISTOIRE
des
SCIENCES
en
FRANCE

Une question se pose devant tout esprit qui réfléchit aux causes et au développement de la civilisation : quelle est la part de la science dans cette œuvre qui est l'œuvre même de l'humanité ? Cette part est considérable, car la science, surtout depuis le début du dix-neuvième siècle, a, par ses applications diverses, bouleversé le monde, transformé les mœurs, multiplié les moyens d'action de l'homme et la puissance des nations qui ont introduit dans leur vie sociale et économique les découvertes de tous ordres. C'est pour répondre à ce besoin que M. Gabriel Hanotaux a réservé une place particulière à l'*Histoire des Sciences* dans

L'HISTOIRE de la NATION FRANÇAISE

COMPOSITION :

L'Introduction à l'Histoire des Sciences, par M. Emile PICARD, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; **l'Histoire des mathématiques, de la mécanique et de l'astronomie**, par M. H. ANDOYER, de l'Académie des sciences, et M. Pierre HUMBERT, professeur à l'Université de Montpellier ; **l'Histoire de la physique**, par Charles FABRY, professeur à la Sorbonne ; **l'Histoire de la chimie**, par M. Albert COLSON, professeur à l'Ecole Polytechnique ; **l'Histoire des Sciences biologiques**, par M. Maurice CAULLERY, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris ; **l'Histoire de la Philosophie scientifique**, par M. René LOTE, maître de Conférences à la Faculté des lettres de Grenoble.

L'HISTOIRE des SCIENCES en FRANCE forme deux volumes in-4° de 550 à 600 pages chacun, avec illustrations en noir dans le texte et 24 compositions en couleurs en hors-texte.

***Prix des deux volumes brochés* 100 fr.**

« « *reliés* 170 fr.

Payable* 20 fr. *par mois

Prospectus sur demande à

LIBRAIRIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE, PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

BICYCLETTE V. M. A.

Modèle spécial pour le Clergé

PRATIQUE — SOLIDE

Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, à Valence (Drôme), qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités et conditions spéciales** avec **crédit** au gré du client. R.C. Romans 393.

MARBRERIE RELIGIEUSE

Autels, Rétables, Chaires, Ex-Votos, Colonnes, Revêtements, etc.

TAILLE de PIERRE

pour la construction : **moellons, socles, cordons, marches, perrons, taille en élévation,** etc.

DALLAGES

pierre, marbre, granit

SCULPTURE

décorative et artistique.

RÉFÉRENCES :
Basiliques de **FOURVIÈRE** et de **LOURDES**

SOCIÉTÉ des MARBRES, PIERRES et GRANITS

Anonyme au Capital de 6.000.000 fr.

11, Quai des Brotteaux — LYON

Téléph. Vaudrey 20.62 — Télégr. MARBEPIERRE, LYON

Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —

Note. — *La* Société des Marbres, Pierres et Granits *n'a pas de catalogue, mais elle établira sur demande des* **dessins** *et* **devis** *d'après indications.*

GAUDRAP & C°

MAISON RECOMMANDÉE — **21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —**

Monopoles { **« Graves des Rois de Gascogne » ½ sec.** / **« Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.**

Vin blanc de Messe Sainte Croix du Mont (vin liturgique légitime).

— Envoi gratis du Catalogue sur simple demande —

R. C. Bordeaux 18.250 A

ORGUES de tous systèmes. **HARMONIUMS,** spécialité de **souffleries électriques. Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn,** 11, rue Vendôme, LYON. V. page 21 couv. *Ami* du 29 janv.

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864 R. C. Seine 64.462

CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)

97 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

***Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de dépôts, Bruxelles,* 70, rue Royale. — *Anvers,* 74, pl. de Meir. — *Ostende,* 21, av. Léopold.**

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

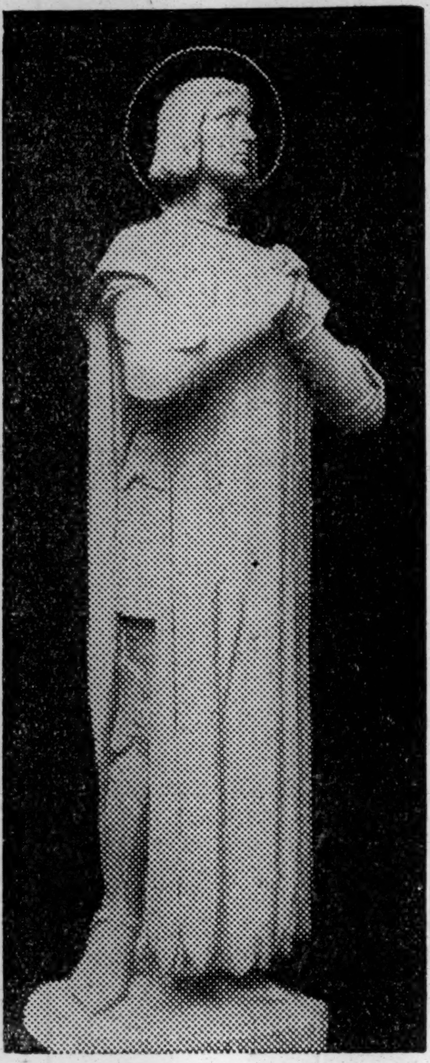

Aux lecteurs et abonnés de l'*Ami*, **La Maison**

P. VERMARE,

Aux ARTS RELIGIEUX,

présente un nouveau modèle du

Saint Curé d'Ars

dont la canonisation va être célébrée prochainement.

Cette œuvre exécutée d'après les documents les plus authentiques est un vrai portrait du **SAINT** représenté dans une de ses attitudes la plus familière, en méditation devant la statue de Ste Philomène.

Il est certain que ce modèle obtiendra dans le monde religieux le même succès que celui de

Jeanne d'Arc "La Sainte"

dont la reproduction est donnée ci-contre.

Tous renseignements et photos seront envoyés sur simple demande adressée à la Maison P. VERMARE *« Aux Arts Religieux »* **25, chemin de Francheville, à LYON.**

No 211

No 213

No 215

No 211 — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques. Croix et médaillon brodés soie nuancée et liseré or mi-fin. Galon et frange soie, doublure satin de Chine . . . . *Frs* 885
La chape assortie . . . — 1.190
L'écharpe . . . . — 315
La paire dalmatiques . . — 1.740
L'étole . . . . — 155

No 213 — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques. Croix formée par un riche galon soie lampas, médaillon brodé soie. Petit galon et frange soie, doublure satin de Chine . . . *Frs* 570
La chape assortie . . . . — 670
L'écharpe . . . . — 265
La paire dalmatiques . . — 950
L'étole . . . . — 135

No 215 — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques, entièrement brodée soie nuancée. Au centre sujet brodé point lancé à l'aiguille. Galon et frange soie doublure satin de Chine . . *Frs* 1030
La chape assortie . . . — 1340
L'écharpe . . . . . . — 395
La paire dalmatiques . . — 1820
L'étole . . . . — 195

Ces mêmes ornements sur damas tout soie avec broderie soie liserée or doublure soie : 40 % en plus de ces prix.

Adresser les demandes **MAISON P. VERMARE**, 25, Chemin de Francheville, **LYON**

42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 17 23 AVRIL 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Le Joseph de l'Histoire Sainte et l'armée anglaise d'Egypte en 1916. — II. Charlotte Impératrice du Mexique. — III. Agnès de Langeac. — IV. M. Olier. — V. L'Epiphanie et la Royauté du Christ. — VI. L'Ascension et la vie spirituelle. — VII. Civilisation indienne. — VIII. S. Bernard de Menthon ; Mont-Blanc.

I. — *Revue Bleue* du 7 février 1925 : en première page, un article de sir Basil Thomson, ancien chef de Scotland Yard. Ce sir s'y entend à tirer l'œil. Il intitule bravement : *Un incident de la guerre : Comment Joseph, ancien ministre du Pharaon, apporta son concours à une armée anglaise...* Et voilà du coup une évocation patriarcale qui vous éblouit son lecteur, si la fin du titre ne venait incontinent faire douche : *dix-huit siècles après sa mort...* Car, si c'était du premier Joseph, le patriarche, qu'il s'agit, il faudrait bien multiplier par 2 ce chiffre 18, pour remonter à la date de sa mort.

Voici ce que raconte sir Basil Thomson. Un jour, vers la fin de 1916, il reçut la visite d'un Juif qui lui dit arriver de Jérusalem *via* Berlin-Copenhague. Ce Juif, Aaronson, avait été à Jérusalem l'homme de confiance de Djemal Pacha, qui y commandait la IXe armée turque ainsi qu'un contingent de troupes autrichiennes. Mais il était sioniste ; et le seul espoir du sionisme était dans la conquête de la Palestine par les Anglais. Or, il avait entendu dire à Jérusalem que les troupes anglaises d'Allenby étaient obligées de faire venir l'eau du Caire, par chemin de fer : retard fâcheux, auquel il venait proposer un remède. Il était convaincu que sous les pieds mêmes de l'armée anglaise se trouvaient des couches d'eau artésiennes.

Cela, il le savait « par le livre de Joseph » : de son temps, un homme pouvait marcher toute une journée, c.-à-d. 8 heures, au sortir de Césarée sans quitter les jardins. Or, aujourd'hui, le désert s'étend jusqu'aux murs mêmes de Césarée. Comme il n'y a pas eu de changement de climat important, c'est donc que « l'eau dont Joseph parle dans son livre se trouve maintenant sous le sable. » Aaronson alléguait en outre les études qu'il avait faites lui-même de la géologie de la Palestine et qui l'avaient convaincu que dans les couches profondes il y a de l'eau non seulement en Palestine, mais même dans le désert du Sinaï ; que ce désert sera un jour un champ de blé, et que « le miracle de Moïse frappant le roc pour en faire jaillir l'eau n'est probablement qu'une fiction poétique pour expliquer la façon dont il a découvert la couche souterraine. »

Laissons à notre Juif sa conjecture de « fiction poétique. » Le piquant de l'affaire, c'est la confusion que fait l'Anglais entre le Joseph de la Genèse et l'historien juif Josèphe, mort en effet il y a environ dix-huit siècles (vers la fin du Ier siècle ; né en 37 ap. J.-C., auteur, entre 75 et 79, de la *Guerre de Judée*, et, vers 95, des *Antiquités Judaïques*). Et ce n'est pas non plus le premier Joseph qui a pu parler de Césarée. Notre Anglais n'y a rien vu ; et il fait intrépidement honneur à « l'ancien ministre du Pharaon » du renseignement précieux que lui a apporté Aaronson et qui en effet s'est vérifié exact : Allenby a trouvé l'eau à la profondeur indiquée, et cette découverte a grandement contribué à hâter la conquête de Jérusalem. En pays protestants, on se targue volontiers d'avoir le culte de la Bible, délaissée, prétendent-ils, par les catholiques. La méprise de sir Basil Thomson en est d'autant plus piquante. — *Figaro* y fait écho : il reproduit, no du 18 février, sans y voir plus loin, le quiproquo de l'Anglais.

II. — *Revue des Deux Mondes* du 15 février : publication, par Mme de Reinach-Foussemagne, d'une correspondance inédite de l'ex-impératrice du Mexique, Charlotte : lettres adressées la plupart à sa grand'mère la reine Marie-Amélie, veuve de notre Louis-Philippe, d'autres à la comtesse d'Hulst et à Mme de Grünne. Charlotte est internée depuis cinquante-huit ans ; et à l'origine de sa folie, — comme à l'origine de tant d'autres folies, totales ou partielles, perpétuelles ou intermittentes, — comme à l'origine de tant de simples détraquements ou déséquilibres, il y a bien quelque mégalomanie. Petite-fille du roi des Français Louis-Philippe et fille du roi des Belges Léopold Ier, c'est, au témoignage de son frère le comte de Flandre, c'est « son excessif désir d'être la souveraine de n'importe quoi et n'importe où, qui l'a poussée dans l'affaire mexicaine. » Maximilien d'ailleurs avait bien autant d'ambition que sa femme [1].

[1] Frère cadet de l'empereur d'Autriche François-Joseph, il était d'âme aussi aventureuse que François-Joseph fut atone. Il fut vice-roi, pour l'Autriche, du royaume lombardo-vénitien, de 1856 à 1858 : stylé par son beau-père Léopold Ier de Belgique (il épousa Charlotte en 1857) et par l'Angleterre, il

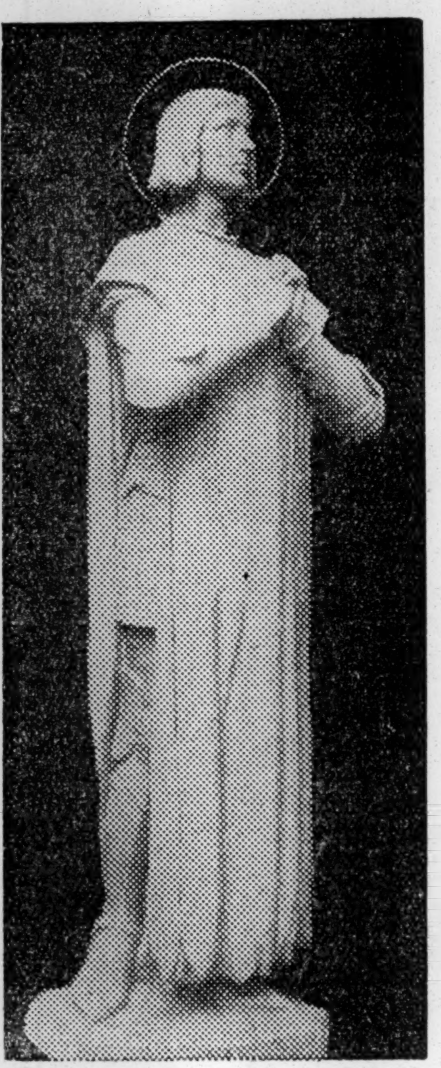

Aux lecteurs et abonnés de l'*Ami*, **La Maison**

P. VERMARE,

Aux ARTS RELIGIEUX,

présente un nouveau modèle du

Saint Curé d'Ars

dont la canonisation va être célébrée prochainement.

Cette œuvre exécutée d'après les documents les plus authentiques est un vrai portrait du **SAINT** représenté dans une de ses attitudes la plus familière, en méditation devant la statue de Ste Philomène.

Il est certain que ce modèle obtiendra dans le monde religieux le même succès que celui de

Jeanne d'Arc "La Sainte"

dont la reproduction est donnée ci-contre.

Tous renseignements et photos seront envoyés sur simple demande adressée à la Maison P. VERMARE ***« Aux Arts Religieux »*** **25, chemin de Francheville, à LYON.**

No 211

No 213

No 215

No 211 — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques. Croix et médaillon brodés soie nuancée et liseré or mi-fin. Galon et frange soie, doublure satin de Chine . . . . *Frs* 885

La chape assortie . . .	—	1.190
L'écharpe	—	315
La paire dalmatiques . .	—	1.740
L'étole	—	155

No 213 — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques. Croix formée par un riche galon soie lampas, médaillon brodé soie. Petit galon et frange soie, doublure satin de Chine . . . *Frs* 570

La chape assortie	—	670
L'écharpe	—	265
La paire dalmatiques . .	—	950
L'étole	—	135

No 215 — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques, entièrement brodée soie nuancée. Au centre sujet brodé point lancé à l'aiguille. Galon et frange soie doublure satin de Chine . . *Frs* 1030

La chape assortie . . .	—	1340
L'écharpe	—	395
La paire dalmatiques . .	—	1820
L'étole	—	195

Ces mêmes ornements sur damas tout soie avec broderie soie liserée or doublure soie : 40 % en plus de ces prix.

Adresser les demandes **MAISON P. VERMARE**, 25, Chemin de Francheville, **LYON**

42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 17 23 AVRIL 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le Joseph de l'Histoire Sainte et l'armée anglaise d'Egypte en 1916. — II. Charlotte impératrice du Mexique. — III. Agnès de Langeac. — IV. M. Olier. — V. L'Epiphanie et la Royauté du Christ. — VI. L'Ascension et la vie spirituelle. — VII. Civilisation indienne. — VIII. S. Bernard de Menthon ; Mont-Blanc.

I. — *Revue Bleue* du 7 février 1925 : en première page, un article de sir Basil Thomson, ancien chef de Scotland Yard. Ce sir s'y entend à tirer l'œil. Il intitule bravement : *Un incident de la guerre : Comment Joseph, ancien ministre du Pharaon, apporta son concours à une armée anglaise...* Et voilà du coup une évocation patriarcale qui vous éblouit son lecteur, si la fin du titre ne venait incontinent faire douche : *dix-huit siècles après sa mort...* Car, si c'était du premier Joseph, le patriarche, qu'il s'agit, il faudrait bien multiplier par 2 ce chiffre 18, pour remonter à la date de sa mort.

Voici ce que raconte sir Basil Thomson. Un jour, vers la fin de 1916, il reçut la visite d'un Juif qui lui dit arriver de Jérusalem *via* Berlin-Copenhague. Ce Juif, Aaronson, avait été à Jérusalem l'homme de confiance de Djemal Pacha, qui y commandait la IXe armée turque ainsi qu'un contingent de troupes autrichiennes. Mais il était sioniste ; et le seul espoir du sionisme était dans la conquête de la Palestine par les Anglais. Or, il avait entendu dire à Jérusalem que les troupes anglaises d'Allenby étaient obligées de faire venir l'eau du Caire, par chemin de fer : retard fâcheux, auquel il venait proposer un remède. Il était convaincu que sous les pieds mêmes de l'armée anglaise se trouvaient des couches d'eau artésiennes.

Cela, il le savait « par le livre de Joseph » : de son temps, un homme pouvait marcher toute une journée, c.-à-d. 8 heures, au sortir de Césarée sans quitter les jardins. Or, aujourd'hui, le désert s'étend jusqu'aux murs mêmes de Césarée. Comme il n'y a pas eu de changement de climat important, c'est donc que « l'eau dont Joseph parle dans son livre se trouve maintenant sous le sable. » Aaronson alléguait en outre les études qu'il avait faites lui-même de la géologie de la Palestine et qui l'avaient convaincu que dans les couches profondes il y a de l'eau non seulement en Palestine, mais même dans le désert du Sinaï ; que ce désert sera un jour un champ de blé, et que « le miracle de Moïse frappant le roc pour en faire jaillir l'eau n'est probablement qu'une fiction poétique pour expliquer la façon dont il a découvert la couche souterraine. »

Laissons à notre Juif sa conjecture de « fiction poétique. » Le piquant de l'affaire, c'est la confusion que fait l'Anglais entre le Joseph de la Genèse et l'historien juif Josèphe, mort en effet il y a environ dix-huit siècles (vers la fin du Ier siècle ; né en 37 ap. J.-C., auteur, entre 75 et 79, de la *Guerre de Judée*, et, vers 95, des *Antiquités Judaïques*). Et ce n'est pas non plus le premier Joseph qui a pu parler de Césarée. Notre Anglais n'y a rien vu ; et il fait intrépidement honneur à « l'ancien ministre du Pharaon » du renseignement précieux que lui a apporté Aaronson et qui en effet s'est vérifié exact : Allenby a trouvé l'eau à la profondeur indiquée, et cette découverte a grandement contribué à hâter la conquête de Jérusalem. En pays protestants, on se targue volontiers d'avoir le culte de la Bible, délaissée, prétendent-ils, par les catholiques. La méprise de sir Basil Thomson en est d'autant plus piquante. — *Figaro* y fait écho : il reproduit, n° du 18 février, sans y voir plus loin, le quiproquo de l'Anglais.

II. — *Revue des Deux Mondes* du 15 février : publication, par Mme de Reinach-Foussemagne, d'une correspondance inédite de l'ex-impératrice du Mexique, Charlotte : lettres adressées la plupart à sa grand'mère la reine Marie-Amélie, veuve de notre Louis-Philippe, d'autres à la comtesse d'Hulst et à Mme de Grünne. Charlotte est internée depuis cinquante-huit ans ; et à l'origine de sa folie, — comme à l'origine de tant d'autres folies, totales ou partielles, perpétuelles ou intermittentes, — comme à l'origine de tant de simples détraquements ou déséquilibres, il y a bien quelque mégalomanie. Petite-fille du roi des Français Louis-Philippe et fille du roi des Belges Léopold Ier, c'est, au témoignage de son frère le comte de Flandre, c'est « son excessif désir d'être la souveraine de n'importe quoi et n'importe où, qui l'a poussée dans l'affaire mexicaine. » Maximilien d'ailleurs avait bien autant d'ambition que sa femme [1].

[1] Frère cadet de l'empereur d'Autriche François-Joseph, il était d'âme aussi aventureuse que François-Joseph fut atone. Il fut vice-roi, pour l'Autriche, du royaume lombardo-vénitien, de 1856 à 1858 : stylé par son beau-père Léopold Ier de Belgique (il épousa Charlotte en 1857) et par l'Angleterre, il

Quand ils se sont embarqués, à Trieste, le 14 avril 1864, pour leur empire du Mexique, âgés, lui de trente-deux ans, elle, de vingt-quatre, ils étaient pleins de confiance. L'ambition les aveuglait sur les difficultés qui les attendaient. Leur empire était à conquérir. Maximilien avait été élu en juin de l'année précédente par une Junte de 215 membres; cette Junte elle-même avait été nommée par une Commission de 35 notables conservateurs de Mexico, et cette Commission était l'œuvre du général français Forey, entré à Mexico (5 juin 1863) à la suite d'une campagne victorieuse contre les troupes de la République juariste. Cette intervention française sera représentée ensuite par Rouher comme « la plus grande pensée du règne, » la pensée de créer là-bas un empire latin, de dégager une « nationalité » latine qui s'opposerait à l'hégémonie anglo-saxonne sur le continent américain. Mais ce sont de ces « grandes pensées » que l'on ne découvre qu'après coup. Au fond, ce qui avait déterminé la décision de Napoléon III c'étaient de vulgaires et basses intrigues d'ordre financier. Napoléon III ne s'aveuglait pas sur les périls où il jetait le jeune Maximilien; et, par la convention de Miramar (10 avril 1864), il lui promettait, pour six ans, le concours d'une armée française, dont l'entretien serait à la charge du nouvel Empire.

Maximilien et surtout Charlotte, eux, sont tout à la confiance. Emile Ollivier a écrit que, appelé au trône par les conservateurs, Maximilien aurait dû gouverner hardiment avec ce parti ; que c'était sa seule chance de succès. De la part d'un vieux libéral impénitent comme E. Ollivier, l'aveu ne manque pas de poids. Maximilien et surtout Charlotte suivirent une politique diamétralement contraire, s'imaginant que, pour grossir tout de suite le nombre de leurs partisans, il leur suffirait de faire des avances aux libéraux. Charlotte ne doute de rien. A peine débarquée au Mexique, elle écrit à sa grand'mère (26 juin 1864) :

> Quand on représente ce pays-ci comme violenté dans ses sentiments, on se trompe, car il y a dans toutes ses manifestations un caractère non équivoque. Il a une profonde confiance en Max et il attend tout de lui. Ce sont des gens dociles, sans les révolutions militaires, qui sont devenues impossibles aujourd'hui ; il n'y en aurait jamais eu, car, de fait, personne ne les aime. En outre, il y a de l'intelligence et le désir du progrès, du patriotisme joint à un pressentiment vague d'une grandeur future...

Deux jours après (28 juin), à Mme de Grünne :

> Le peuple est ici facile et bon par nature; quand on s'imagine qu'on va dans un coupe-gorge, on se trompe. Avec des troupes sûres, on a toute cette population dans sa poche, car d'elle-même elle n'a jamais fait de révolution...

proclamait hautement que, pour une politique de progrès, il ne se laisserait pas devancer par le Piémont. Peut-être aurait-il rallié autour de lui de nombreux Italiens loyalement désireux de défendre les traités et la paix contre les appétits piémontais. Victor-Emmanuel en fut un instant inquiet. Mais Maximilien fut rappelé en décembre 1858 : l'attitude de Vienne, devenue plus cassante, servait les plans de Cavour. — A Vienne, on prêta à Maximilien des visées de se tailler en Italie un royaume indépendant, libéré de toute sujétion vis-à-vis de l'Autriche. Et peut-être, s'il n'eût été si proche du trône, n'eût-il pas échappé à un procès en haute trahison.

10 juillet : elle rend compte des premières tentatives de fusion des partis : tout est au mieux :

> Max a choisi pour ministre des Affaires étrangères un homme éminent qui possède les sympathies de tous les partis, et nous avons souvent à notre table d'anciens employés de Juarez. Ce qui surprend ici, c'est que le Gouvernement prend pour la première fois sa tâche au sérieux; on ne lance plus de proclamations dans tous les carrefours, avec de grands mots ronflants, mais on travaille et on s'occupe assidûment de l'amélioration du pays. La population le comprend, et comme elle n'a jamais été habituée au bon vouloir de personne, son enthousiasme va toujours croissant et dégénère presque en idolâtrie. Heureusement que nous calmons autant que possible ce qu'il y a d'exagéré, sinon ils nous mettraient au troisième ciel incontinent.

Nouvelles lettres, 24 juillet, 10 août : enthousiasme croissant :

> Max, estimé et respecté dès le premier jour, est adoré aujourd'hui. Les membres du parti républicain disent que, bien qu'ils ne soient pas encore monarchistes, ils sont « maximilianistes. » Quand je songe que nous ne sommes ici que depuis le 28 mai, je trouve que nous n'avons pas perdu notre temps. Le Gouvernement se distingue surtout par une grande prudence, et c'est ce qui frappe ce peuple, habitué à voir rendre tous les jours des lois pour les révoquer le lendemain. Il s'aperçoit que, pour la première fois, le pouvoir réfléchit et ne se rétracte pas. Nous avons reçu hier trois généraux d'Uraga qui, il y a quinze jours, étaient en armes contre nous. Cela ne manque pas d'un certain intérêt...

Et jusqu'à la fin de 1864, ce ne seront plus que dithyrambes sur les succès de Max, et sur ses propres succès à elle. Car, durant les voyages de Max, c'est elle qui gouverne, qui préside les conseils des ministres, qui donne tous les dimanches, au nom de son époux, des audiences publiques : — « Je tâche de satisfaire les pétitionnaires, autant que possible. Cependant, il me tarde bien que Max revienne, car il m'est bien plus doux de le voir que de gouverner. »

Il faudra bientôt déchanter. Non seulement Max ne rallie pas les républicains, mais il ne s'entend même pas avec les monarchistes. Il s'aliène, en affranchissant les Indiens du péonage, les propriétaires aristocrates. Il s'aliène surtout le clergé par son refus de rétablir les *fueros* ecclésiastiques, par son attitude aussi dans la question des biens d'Eglise : ceux-ci avaient été nationalisés par décret de Juarez, en 1861 ; une grande partie en était déjà aliénée; Maximilien propose au Saint-Siège de valider les ventes faites et d'en affecter le produit aux frais du culte. Le nonce, Mgr Meglia, qui n'avait pas de pouvoirs pour pareille négociation, refuse, malgré les démarches personnelles de Charlotte. Maximilien passe outre, et envoie ensuite une députation à Rome pour conclure un Concordat. Charlotte, à ce sujet, écrit naïvement (29 mars 1865) :

> Il était impossible de s'entendre avec Rome avant de lui présenter *des faits accomplis,* et ici il ne s'agissait pas des biens du clergé proprement dits, mais des biens des *évêques* qui nageaient dans l'abondance pendant que les simples prêtres mouraient de faim.
>
> Maintenant l'Etat y pourvoira, de sorte que la religion sera infiniment mieux dotée qu'avant, et le Pape sait bien du reste que les souverains temporels ont des devoirs qui ne sont pas toujours les mêmes que

les siens, puisque l'Eglise ne peut rien aliéner, tandis que l'Etat ne peut permettre des propriétés territoriales sur lesquelles il n'a aucun contrôle.

On perçoit ici l'écho de préjugés qui malheureusement sont trop communs chez les hommes d'Etat. Malgré cela, elle n'est pas « libérale, » au mauvais sens du mot. Elle applaudit Maximilien d'avoir proclamé le catholicisme religion d'Etat. Elle est fière de dire que « c'est le premier fait de ce genre de la part d'un prince libéral au XIXe siècle. » Elle espère même que ce bon exemple sera contagieux : — « Je crois que cela finira peut-être par ramener les sociétés européennes sur le vrai sentier... Malgré notre éloignement, *je crois que nous aiderons à résoudre* quelques-unes des grandes questions religieuses et sociales qui divisent les hommes. » Elle, fille d'un prince protestant, elle comprend le mal qu'est la liberté des cultes ; elle, princesse belge, elle blâme la Constitution belge d'avoir proclamé ce faux principe :

Il y a des choses que l'on ne saurait, même au point de vue politique, livrer à ce vague absolu qui finit par engendrer un si grand nombre d'erreurs et tant de confusion jusqu'à ébranler tout l'ordre social. On voit en Belgique ce que vaut la parité complète de tous les cultes. — Une autre erreur aussi fâcheuse est la séparation entière de l'Eglise avec l'Etat. En échange de la protection naît naturellement le droit de contrôle, et ceux qui déclament en France contre le Concordat ont, à mon sens, parfaitement tort. Le plus grand bonheur qui puisse arriver à un clergé, c'est d'être sous la double surveillance d'une autorité qui est la source de toute vérité spirituelle et d'un pouvoir vraiment chrétien qui reconnaît la délimitation qui de droit divin existe entre les deux puissances...

Elle juge sévèrement la piété des peuples du Midi (et du Mexique en particulier). A Mme de Grünne, qui le lui reproche, elle répond par des vues qui ne manquent pas de finesse :

Regardez la statistique des crimes et jugez. Vous dites que cela n'empêche pas la foi ; mais la foi sans les œuvres, ou avec des œuvres contraires, ressemble assez à la crainte qui est le commencement de la justice, mais pas à l'amour de Dieu ou à la foi fervente qui justifie.

Chez les Français, par exemple, je crois qu'il y a cette foi dont vous parlez, oubliée souvent, mais rayonnante dans le danger ou au moment de la mort ; la pratique n'y est pas toujours non plus, mais il y a quelque chose au fond du cœur. *Ici, il me semble que le cœur n'y est guère ; c'est une routine.* Il n'y a guère de chaleur là-dedans ; et chez ceux qui font étalage d'opinions religieuses, je retrouve plus le sombre isolement de Philippe II que la charité de S. Vincent de Paul, cette charité qui aime et qui ne hait pas. Je vois habiller des saints et des crucifix de diverses couleurs, porter un Jésus de cire avec des flambeaux allumés ; mais je ne vois pas visiter le Saint-Sacrement, ou soulager beaucoup les membres de Jésus souffrant. Et tout cela, encore, c'est le vieux Mexique, celui qui s'éteint et qui forcément fait place à un autre, qui ne sera guère croyant, si Rome ne tend pas une planche de salut à ce peuple qui l'implore.

Car les affaires ne s'arrangent pas avec Rome. Rome n'octroie pas le Concordat rêvé. Rome n'agrée pas la dotation offerte au clergé « en échange des biens qu'un autre lui a enlevés, *par des lois non révoquées et en vigueur* (c'est elle qui souligne) à l'époque de notre arrivée. ...Faire revenir sur l'affaire des biens ecclésiastiques, cela n'est pas possible. Où cela a-t-il été fait ? Le principe de la justice est sauf dès que la propriété est rendue sous une autre forme, celle de la dotation. » Voilà une manière assurément fort incomplète d'entendre « le principe de la justice » : la manière des hommes d'Etat quand il s'agit de l'Eglise... ! Mais la princesse est si sincère en tout ceci, et, dans cette même lettre à Mme de Grünne (23 août 1865), proteste, en termes si touchants, de sa dévotion au Pape :

Ne nous croyez pas de mauvais chrétiens ici ou près de le devenir. Nous faisons depuis quelques mois des efforts inouïs à Rome pour obtenir un arrangement. Priez bien pour que Dieu éclaire le Saint-Père sur les vrais intérêts de l'Eglise, et tâchez, s'il est possible, d'écrire à votre cousin, Mgr de Mérode, pour qu'il travaille dans ce sens ; qu'il se souvienne d'être Belge et fils de son père, si modéré et si juste dans ses principes, comme dans ses actes... Rappelez-lui que nous sommes toujours ces mêmes princes qui n'avons pas voulu quitter l'Europe sans recevoir la bénédiction du Vatican ; qu'il compte le nombre des souverains régnants, ou près de l'être, qui seraient disposés à faire pareille chose et à imiter cet exemple... S'il (Mgr de Mérode) a toujours ses entrées franches près du Pape, qu'il lui dise ce que je vous écris, qu'il lui dise que je me prosterne à Ses pieds ; mais qu'Il est notre Père, qu'Il ne nous traite pas ainsi, et qu'Il ne nous abandonne pas, quand il n'y a que Ses ennemis qui s'en réjouiront. S'Il nous croit différents de ce que nous étions l'année dernière, c'est qu'on L'a circonvenu ; nous sommes les mêmes, toujours, Ses enfants... S'il y a eu des moments d'amertume entre nous, c'est un malentendu causé par le Nonce et rien d'autre...

Outre les difficultés religieuses, voici les difficultés politiques qui prennent une tournure tout à fait fâcheuse. Un événement considérable est venu, au printemps de cette année 1865, compliquer la situation, — à savoir, la fin de la guerre de Sécession par la défaite des Etats du Sud, le 1er avril, à Richmond (capitale des Etats du Sud). Les Etats du Nord, comme aussi l'Angleterre, avaient toujours vu de très mauvais œil l'intervention française et l'établissement projeté d'un Empire catholique au Mexique. Jusque-là, l'effroyable guerre de Sécession (1861-1865) les avait tenus suffisamment occupés chez eux. Désormais, les mains libres, ils vont être en mesure de fournir à Juarez une aide effective.

L'année 1866 s'ouvre sur une situation très critique. Bazaine, commandant des troupes françaises, s'est brouillé avec Maximilien [1] ; et Napoléon III, sous la pression des Etats-Unis, qui viennent de proclamer à nouveau la doctrine de Monroë et d'interdire le recrutement de volontaires d'Europe, Napoléon III annonce son intention de rapatrier prochainement l'armée française. Charlotte, dans une lettre d'une belle fierté (à la comtesse d'Hulst, 18 mars 1866), affecte d'abord de ne pas croire à pareille nouvelle.

[1] Il s'est avéré, depuis, qu'il intriguait avec des Mexicains de divers partis pour provoquer une abdication du souverain et se faire élire lui-même à sa place dictateur, peut-être même empereur comme autrefois Iturbide. — C'est bien pour lui-même aussi qu'il pensera travailler, en octobre 1870, dans les semaines qui ont précédé la reddition de Metz.

Mais, en juin, on reçoit à Mexico une note catégorique du gouvernement français fixant le terme de l'intervention. Maximilien se sent perdu. Sa première pensée est d'abdiquer. Charlotte combat cette résolution de toute son énergie ; et, pour sauver le trône de son mari, elle décide de tenter elle-même une suprême démarche auprès de Napoléon III. Le 9 juillet 1866, elle quitte Mexico, qu'elle ne reverra plus.

Un mois après, elle est à Paris. Les 11 et 13 août, entrevues, à Saint-Cloud, avec Napoléon et l'impératrice Eugénie, qui lui laissent peu d'espoir. Le 19 août, Napoléon vient lui-même au Grand-Hôtel, où elle est descendue, et lui fait part de sa résolution irrévocable de mettre fin à l'appui militaire et financier de la France au Mexique.

C'est après cette entrevue que pour la première fois sa raison vacille, comme on en a la preuve dans ses lettres à Maximilien, récemment publiées : elle y déclare voir en Napoléon III l'incarnation de Satan.

Rien cependant dans son attitude ne laisse encore soupçonner le dérangement cérébral que révèlent ces lettres. Et ce n'est même que là, dans ces lettres à Maximilien, qu'on relève des signes d'aberration. Avec ses correspondantes ordinaires, Mme de Grünne et la comtesse d'Hulst, elle reste parfaitement sensée (elle n'avait plus à écrire à sa grand'mère, la reine Marie-Amélie, morte le 24 mars de cette année 1866, ni à son père, le roi Léopold Ier, mort le 10 décembre 1865 : double deuil qui l'avait profondément affectée).

Elle quitte Paris le 23 août et se rend à Miramar, la résidence où elle a coulé, avant l'aventure mexicaine, des jours si tranquilles, — trop tranquilles précisément à son gré et au gré de son époux. C'est là qu'on remarque les premières manifestations extérieures de sa maladie, — manifestations d'ailleurs passagères.

Le 18 septembre, elle se met en route pour Rome, dans l'espoir d'obtenir du Pape le Concordat qu'il a été impossible de conclure avec le Nonce. Elle arrive à Rome le 25 septembre. Audience du Saint-Père le surlendemain : Pie IX maintient son veto contre la sécularisation des biens du clergé. Nouvelle audience le 30 septembre, qui va être l'occasion d'une scène désolante.

Pie IX, après sa messe, prenait son déjeuner ; une tasse de chocolat était devant lui. Subitement, au cours de la conversation, Charlotte y trempe les doigts et, les portant à sa bouche, déclare qu'elle meurt de faim, que tout ce qu'on lui sert est empoisonné, que les gens de son entourage, soudoyés par Napoléon, en veulent à sa vie. Pie IX, plein de compassion, essaie en vain de la calmer. Le cardinal Antonelli, appelé, l'engage à rentrer à l'hôtel. Elle refuse de quitter le Vatican, où, dit-elle, elle se sent en sécurité. On est réduit à l'installer pour la nuit dans la Bibliothèque pontificale ; des lits y sont dressés pour elle et pour sa dame d'honneur, Mme del Barrio.

Ce n'est que le lendemain soir qu'elle consent à se laisser ramener à son hôtel. En proie à l'idée fixe d'empoisonnement, elle ne buvait que de l'eau puisée par elle-même aux fontaines publiques, ne mangeait que les aliments préparés devant elle par une servante qui était seule exceptée de ses soupçons, passait les nuits sans sommeil. Le comte de Flandre, averti, accourt à Rome et emmène sa malheureuse sœur à Miramar.

A Miramar on se rend compte de la nature de la maladie : il s'agit d'une folie avec intervalles lucides parfois assez longs, et qui se traduit par l'idée fixe d'empoisonnement, par de la mégalomanie et des terreurs religieuses. Comme traitement, les médecins aliénistes prescrivent l'isolement.

En août 1867, la reine Marie-Henriette se rend à Miramar et ramène sa belle-sœur en Belgique. On l'installe au château de Tervueren (à l'orée du Parc Royal de Bruxelles). Comme le bruit a couru qu'elle est violemment agitée, des barreaux ont été posés aux fenêtres. Elle s'en aperçoit, et dit simplement : — « Tiens, le Roi a fait mettre des grilles ; il a peur sans doute que je me jette par la fenêtre. »

Au Mexique cependant tout était fini. L'armée française s'était réembarquée en février 1867, laissant là-bas au moins 9.000 morts (sur 39.000 qu'a comptés le corps d'occupation). Maximilien, abandonné à lui-même, aux prises avec un soulèvement général, quitte Mexico pour mener à son tour la guerre de partisans dans les montagnes du Nord. Trahi par le colonel Lopez, fait prisonnier dans Queretaro avec les généraux Miramon et Mejia (15 mai), il passe avec eux en conseil de guerre. Tous trois sont condamnés à mort et tombent sous les balles d'un peloton d'exécution (19 juin 1867).

Sur l'avis des médecins, on cache d'abord la terrible nouvelle à sa veuve. Elle n'en sera instruite qu'en janvier 1868, lors du transfert des restes de Maximilien en Europe. Elle pleure longtemps dans les bras de la reine, et, pour la première fois depuis sa maladie, demande à se confesser.

L'émotion, loin d'aggraver le mal, semble au contraire avoir produit d'abord une révolution salutaire dans l'état de la malade. Les jours qui suivent, elle est jugée assez bien pour demeurer à Laeken, en compagnie de la famille royale. C'est de Laeken qu'elle écrit à Mme d'Hulst (28 janvier 1868) une lettre très lucide :

...Comme vous le dites, Dieu seul a des consolations pour de telles pertes qui brisent en un jour le bonheur de toute la vie. Priez-le bien pour moi, priez-le pour celui qui, pendant dix ans, m'a rendue heureuse, priez-le pour que j'accomplisse toujours sa sainte volonté.

Lorsque je me reporte à ce soir qui précéda mon mariage et que je passai avec vous, combien étais-je loin de prévoir que toutes ces joies dussent être si courtes, cette union si tôt rompue ! Dieu sait ce qu'il fait. Sans doute qu'il lui a semblé que mon bien-aimé Empereur avait déjà mérité l'éternité, et qu'il a voulu ne pas lui faire attendre la récompense. Certainement, il est impossible de voir une fin plus belle et plus chrétienne, qui même, s'il est permis de faire cette comparaison, ait eu plus de rapport avec le sacrifice accompli sur le Calvaire. Si les hommes traitèrent ainsi le Fils de Dieu, comment s'étonner qu'ils n'aient pas

épargné non plus celui des Rois, dont le seul crime aussi avait été de faire le bien et de se dévouer pour le salut des autres ?

Priez donc toujours pour moi, ma chère Comtesse, et croyez-moi constamment, comme par le passé, votre tendrement affectionnée CHARLOTTE.

L'amélioration se maintient plusieurs mois, et l'on croit même pouvoir envisager une guérison définitive. Deux nouvelles lettres, lucides toujours, datées de Laeken, 17 août et 2 novembre : — « Je vis au jour le jour dans ma solitude, lisant beaucoup, brodant, écrivant, me promenant autour du parc. » Mais bientôt les symptômes alarmants reparaissent, et tout espoir doit être abandonné. La dernière lettre sensée, écrite par l'Impératrice à la comtesse d'Hulst, est du 24 mars 1869, anniversaire de la mort de sa grand'mère la reine Marie-Amélie.

En mai 1869, elle est ramenée à Tervueren, où elle demeure dix ans. Le 3 mars 1879, cette résidence est détruite par un incendie, et cet accident provoque une heureuse réaction : l'Impératrice revoit sa famille à Laeken, se décide à se livrer à quelques menus travaux, à écouter la lecture, à faire toilette, à sortir dans le parc, à dîner avec les personnes de sa suite.

Le 5 avril 1879, on l'installe au château de Bouchout (à 6 km. au nord de Laeken), où elle vit encore. A partir de ce moment, les périodes de lucidité, jusque-là assez fréquentes, vont s'espaçant de plus en plus, pour disparaître complètement. Sa vie se partage entre des crises caractérisées par des actes de violence, d'emportement, une monomanie destructive, et des périodes de calme physique, d'existence presque végétative où cependant elle reprend quelque goût à des occupations ordonnées. Parfois elle consent à écouter des lectures faites par ses dames d'honneur, à se mettre au piano, à exécuter même des morceaux à quatre mains, à travailler à de menus ouvrages d'aiguille et de broderie. Mais la plupart du temps elle s'absorbe en de longs silences, ou au contraire en des conversations, des discussions passionnées, en français, anglais, allemand, italien, espagnol, avec d'imaginaires interlocuteurs, discussions trop incohérentes, trop décousues pour qu'on puisse y discerner quelles pensées occupent ce cerveau. De rares allusions au passé, au Mexique, à Maximilien, à Napoléon III, à sa folie même : — « Monsieur, vous êtes chez une folle... La folle est vivante... Un grand mariage, monsieur, et puis la folie !... La folie est faite des événements !... Monsieur, vous êtes cause de l'assassinat !... S'il avait été aidé par Napoléon !... »

Des événements contemporains elle ne paraît avoir qu'une faible conscience. On lui a caché les morts survenues dans sa famille. Les a-t-elle soupçonnées ?... Un jour on lui a entendu dire : — « Moi aussi, je mourrai ! *Miserere mei, Deus !* »

Elle est née le 7 juin 1840. Elle a épousé l'archiduc Maximilien le 27 juillet 1857. Mort son époux ; morts ses deux frères, le roi Léopold II et le comte de Flandre ; mortes ses deux belles-sœurs, la reine Marie-Henriette et la comtesse de Flandre ; mort son beau-frère l'empereur François-Joseph... Elle seule survit de tout ce passé...

III. — La Vénérable Mère Agnès de Jésus, de Langeac (1602-1634), est à l'honneur. Une captivante étude vient de lui être consacrée, dans *Vie spirituelle* de février, par M. de Ganay, et en même temps M. Jeuné, Supérieur du Séminaire de Philosophie d'Issy, publiait une monographie complète, sous ce titre : **Une mystique dominicaine : la Vénérable Agnès de Langeac** (in-12 de XII-244 p., 8 photogravures hors texte, 6 f., Paris, Téqui). Elle a été une des grandes mystiques du XVII^{e} siècle ; et plus heureuse en ceci que nombre d'autres, elle n'a jamais été oubliée, grâce au rôle décisif que la Providence lui a préparé dans la conversion de M. Olier et, par là-même, dans la fondation des Séminaires et la réforme ecclésiastique en France.

Elle était née d'un honnête maître coutelier du Puy, le 17 novembre 1602, la troisième d'une famille de sept enfants. De bonne heure elle est l'objet de faveurs divines exceptionnelles. A six ans, son confesseur, le P. Larieu, jésuite, la met à l'oraison. Il ne lui en demandait qu'un quart d'heure : — « Poursuivons un peu, dit-elle, et passons la demi-heure. » Elle-même choisit pour thème de ses méditations la Passion ; et Jésus l'en récompense en lui apparaissant chargé de sa croix, toutes ses plaies ruisselantes de sang, vraiment *un époux de sang*. Et comme elle est réduite à se cacher de son père, qui, bon chrétien, mais fruste, n'entend pas grand'chose aux états surnaturels de sa fille et cogne sur elle à coups redoublés, la croyant endormie quand il la trouve absorbée en Dieu, elle s'est ménagé, pour ses oraisons, une retraite sur le toit, derrière un tuyau de cheminée : sa sœur cadette (qui plus tard sera, elle aussi, religieuse dominicaine), pour détourner tout soupçon, a soin de retirer l'échelle après qu'Agnès est montée, puis la replace à l'heure voulue.

Elle fait sa première Communion en 1610, ou dans les premiers mois de 1611, par conséquent à huit ans, peut-être à sept (étant née en novembre 1602) ; et ce que nous savons d'elle en ces années, nous montre bien la vérification de cette parole de la B. Marie de l'Incarnation (M^{me} Acarie) disant « qu'il est bon de communier la première fois dans la première innocence et que l'âme s'en ressent toujours. » Elle se fait, auprès de ses compagnes, l'apôtre de la préparation à la communion « par plusieurs actes de pénitence, trois jours durant » : — « Surtout elle leur observait qu'il ne fallait jamais communier sans remporter sur ses passions et sur son amour-propre quelque nouvelle victoire. »

Elle-même se montre, dès ce temps, assoiffée de mortification. Disciplines, cilices, heures d'oraison la nuit, rien ne lui semble trop dur. Elle le fait par amour pour son Sauveur crucifié, mais aussi pour expier une faute de sa toute première enfance qu'elle ne cessera, toute sa vie, d'accuser avec larmes : une femme qui fabriquait de ces jolies

épingles à tête de couleur dont se servent les dentellières du pays, lui en donna à piquer sur du papier, et elle en garda quelques-unes pour elle. La restitution suivit de près la faute, mais la contrition en demeura toujours brûlante.

Dévote à la Passion, elle l'est aussi aux pauvres : deux dévotions dont l'une ne va pas sans l'autre. On n'aime pas vraiment Jésus-Christ sans aimer les pauvres, qui sont ses membres souffrants. C'est là un trait commun de la vie de tous les Saints. C'est la vie de tous les Saints que le Christ a résumée dans la page solennelle où il nous fait assister par avance à l'interrogatoire qui s'établira, le jour du jugement dernier, entre lui et l'humanité : *Esurivi, et dedistis mihi manducare... Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* En ces années d'enfance d'Agnès, on était au lendemain des guerres de religion, la misère était grande partout, les œuvres de charité point encore réorganisées, et point encore non plus de religieuses non cloîtrées pour subvenir à tant de besoins. La part la plus large restait libre aux initiatives individuelles. Agnès fut un ange de charité pour toutes les misères de la ville du Puy, aidée par un petit groupe d'amies qu'elle-même avait formées.

L'Epoux divin cependant l'appelle à la vie religieuse. Vers dix-neuf ans, sa vocation est ferme : elle sera Dominicaine. La pauvreté semblant l'exclure à jamais du monastère du Puy, elle forme le projet de solliciter son admission dans celui qui va se fonder à Langeac (à douze lieues du Puy, sur le bord de l'Allier, en Auvergne). Toutes sortes d'épreuves, physiques et morales, se mettent en travers. Elle devient la fable de la ville ; on la traite de folle, d'hypocrite, de dévergondée ; tout le monde s'acharne contre elle, même les personnes les plus spirituelles et les plus religieuses, même son confesseur le dominicain Panassière, qui en a rendu témoignage : — « Je dis ceci à ma confusion que parfois je lui étais si rude que je la renvoyais souvent sans la vouloir écouter, ni même voir ; et parfois j'étais si prompt que je lui donnais des coups de pied, à cause qu'elle se jetait toujours à mes pieds, et parfois je lui baillais des soufflets. Cela est vrai et j'en suis bien marri... »

Puis soudain, à la dernière heure, au moment même où les quatre demoiselles fondatrices viennent au Puy chercher les religieuses destinées au monastère de Langeac, les difficultés s'aplanissent, tous les consentements voulus sont donnés, et comme si Dieu voulait ôter à sa future Epouse toutes ses croix en un jour, un revirement complet se produit à son sujet dans le public. On ne parle plus de folie, ni d'hypocrisie ; on ne voit plus dans Agnès qu'un trésor que sa ville natale cède à regret. Ses persécuteurs de la veille se réunissent un jour pour lui demander pardon, au sortir de l'église : — « Je n'ai jamais cru, dit-elle simplement, que vous m'eussiez offensée ; c'est à Dieu qu'il faut demander pardon. » Comme ses parents n'étaient pas en état de lui donner la moindre chose et que son entrée en religion comportait cependant quelques menus frais, elle se met à faire la quête par la ville, à se présenter de porte en porte, comme une mendiante : presque tous les habitants répondent à sa quête et lui donnent, qui une pièce d'étoffe, qui une couverture, qui un ustensile de ménage, qui une aumône. Chacun se fait un bonheur de contribuer à son entrée en religion, espérant par là avoir part à ses mérites.

A Langeac, Sœur converse d'abord (4 octobre 1623) et appliquée à la cuisine, dont elle ignorait le premier mot, ne sachant même pas faire cuire un œuf, bientôt Sœur de chœur (2 février 1625), l'année suivante maîtresse des novices, à deux reprises prieure, elle est conduite de Dieu, comme elle l'était déjà dans le monde, par des voies extraordinaires : extases, ravissements, visions, échange de son cœur, apparitions diverses, de la Sainte Vierge, de S. Paul, de S. Dominique, de sainte Madeleine, de son Ange gardien : au cours d'un interdit jeté sur le monastère par M. de Noailles, évêque de St-Flour, Dieu, par trois fois, députa l'Ange gardien pour lui porter la communion. Elle avait le don de lire dans les consciences, Dieu le voulant ainsi parce que sa mission fut souvent de ramener à la vie chrétienne ou à la ferveur telles âmes pécheresses ou tièdes qu'il lui désignait.

Un des cas où éclata le plus vivement son discernement des esprits, ce fut l'affaire d'une fausse dévote, Marguerite Branche, qui fit grand bruit à Langeac et dans toute la région. Cette fille, entrée au monastère de Langeac, n'y avait pu rester, ses parents refusant la dot d'abord promise. Elle pensa se dédommager de cette humiliation en menant dans le monde une vie de sainteté plus éclatante que celle du cloître. Le démon, maître de son cœur par cet orgueil, lui donne de belles visions qu'elle se hâte de publier, lui imprime aux mains, aux pieds, au côté, des stigmates d'où le sang coule en abondance. Tout le monde s'y laisse prendre, même des ecclésiastiques comme le dominicain Panassière et le jésuite Boyre, tous deux directeurs de la Mère Agnès et tous deux des plus ardents à propager les récits de la prétendue mystique. Seule, Agnès n'est pas dupe de l'engouement ; et cette réserve lui attire même de la part de ces deux religieux plus d'une verte semonce : ils vont jusqu'à l'accuser d'être inspirée par la jalousie... Un beau jour enfin, le démon ne se contente plus de tenir sa victime par l'orgueil, et la fait tomber, au vu et au su de tout le monde, dans l'impureté. Alors seulement se dessillent les yeux du public. Agnès, interrogée par le P. Boyre, répond qu'elle ne veut pas faire de jugement de ces stigmates, qu'elle s'en remet aux prêtres. Mais, ajoute-t-elle :

— Il est vrai que je n'ai jamais cru que ce fût un effet de Dieu.

— Sur quoi fondez-vous ce jugement ? lui dis-je.

— Sur ce que cela n'est jamais où l'humilité n'est pas ; et, quoi que ce soit de cette fille, je fus un jour portée à en découvrir quelque vérité. Je la priai qu'elle me fît cette grâce que je pusse voir ses plaies : elle me les montra. Continuant sa découverte, je me mis à genoux

devant elle et lui dis que, cela étant de Dieu et si rare, je la priais de me laisser baiser ces stigmates-là : elle le fit alors fort volontiers, et il m'est avis, mon Père, que si c'eût été de Dieu, elle l'eût caché et n'eût pas permis qu'on les baisât, et ma pensée fut : « Va, cela ne vaut guère. »

IV. — De toutes les âmes dont Dieu lui confia la conquête, la plus illustre est M. Olier, le futur fondateur du Séminaire St-Sulpice. C'est ce que son nouveau biographe appelle sa « grande mission (1631-1634). »

Au sortir d'une terrible maladie où Dieu lui avait promis de l'appeler à Lui (1625), comme elle se plaignait ensuite à son Epoux qu'il l'eût rendue à cette vie, elle reçut cette réponse : — « Je veux me servir de toi pour la conversion de quelques âmes qui doivent me glorifier. » Réponse que nous a transmise aussi, avec une légère variante qui précise davantage, M. de Bretonvilliers, successeur de M. Olier à St-Sulpice : — « Tu m'es encore nécessaire pour une âme que je veux que tu m'obtiennes. » Toutefois l'objet précis de cette mission ne lui fut manifesté qu'en 1631, date où la Sainte Vierge lui apparut et lui dit : « Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac. »

L'abbé de Pébrac, c'était M. Olier. Jean Olier, né en 1608, d'une famille de robe, avait reçu, à dix-huit ans, Pébrac (à 2 lieues de Langeac) en commende. Une provision de commende n'équivalait pas à un brevet de sainteté. Les commendataires se souciaient fort peu de leurs bénéfices, abbayes ou cures, et se contentaient de les faire desservir tant bien que mal par des malheureux qui savaient tout juste le nécessaire pour l'administration valide des Sacrements. Aucun jeune gentilhomme n'eût accepté d'être curé : cela était au-dessous de lui. Jean Olier, sans mener une vie scandaleuse, faisait comme beaucoup d'autres, et ne se mettait guère en peine de son abbaye de Pébrac, non plus que de ses deux prieurés de Bazainville, près Chartres (obtenu, celui-ci, à l'âge de douze ans), et de Clisson, en Bretagne. Déjà cependant il avait pris une première orientation vers la sainteté, grâce aux prières d'une sainte dame de Paris, Marie Rousseau, qui plus tard tiendra une si grande place dans sa vie et sera l'auxiliatrice du Saint-Esprit dans les conversions dont lui-même sera l'instrument. Mais c'est aux prières et à l'influence d'Agnès de Langeac que Dieu a décidé d'attacher la conversion parfaite de son serviteur.

La première rencontre de ces deux âmes relève de l'ordre des faits miraculeux. Jean Olier, qui s'était mis à faire donner des missions dans tous les lieux où il possédait des bénéfices ecclésiastiques ou simplement des terres patrimoniales, veut, avant d'entreprendre la mission d'Auvergne, faire une retraite à St-Lazare, sous la direction de S. Vincent de Paul. Or, un jour qu'il est à prier dans le plus profond recueillement, une dame lui apparaît, le crucifix dans une main et le chapelet dans l'autre, suivie de son ange qui porte la queue de son manteau et un mouchoir pour recevoir les larmes dont elle est baignée : — « Je pleure pour toi, » lui dit-elle. Il crut, ce jour-là, que c'était la Sainte Vierge. Mais, à quelques jours de là, durant la même retraite, une nouvelle apparition vient confirmer la première ; et il reconnaît cette fois le costume des Dominicaines. La dame, pour lui montrer qu'il n'est pas victime d'une illusion, laisse son crucifix sur la table (crucifix conservé, aujourd'hui encore, au Séminaire St-Sulpice).

Il termine sa retraite, et se met en route pour l'Auvergne, avec un missionnaire désigné par S. Vincent de Paul et quelques amis gagnés à ses projets. Quelle folie ! murmurait-on autour d'eux, à Paris. Quelle folie que de laisser Paris pour s'en aller évangéliser des paysans ineptes ou réformer des religieux qui ne souhaitent point l'être ! Et il est vrai que les moines de Pébrac, très peu réguliers, ne voyaient point sans quelque déplaisir arriver des prêtres fervents qui vont troubler leur quiétude.

C'est à Riom que pour la première fois Jean Olier entend parler d'une religieuse très fervente qui vit cachée dans un monastère de Langeac ; et cette rumeur de sainteté ne cesse de retentir à ses oreilles à mesure qu'il s'enfonce en Auvergne. Si bien qu'il se demande avec une émotion croissante si ce ne serait pas là sa mystérieuse visiteuse de St-Lazare.

A peine arrivé à Langeac, une Sœur tourière du couvent vient le saluer de la part de sa Prieure, qui est la Mère Agnès. Il veut sans retard rendre la visite. La Prieure, malade, ne peut le recevoir ; mais, par une attention qui surprend fort les Sœurs, elle lui fait remettre son chapelet. Plusieurs fois il se présente en vain. Enfin elle peut descendre au parloir, le voile baissé, selon la règle. Après échange des civilités ordinaires, Jean Olier lui dit : — « Ma Mère, voudriez-vous bien relever votre voile ? » La Prieure y condescend : — « Ma Mère, je vous ai déjà vue ailleurs ! »

— Cela est vrai, dit-elle. Vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite de St-Lazare, parce que j'avais reçu ordre de la très Sainte Vierge de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné pour jeter les premiers fondements des Séminaires du royaume de France. Et comme il n'y a point de réforme chez les religieux de votre abbaye de Pébrac, tâchez de la procurer le plus tôt que vous pourrez : pendant que vous agirez pour cela, je prierai... Je vous ai regardé autrefois comme l'enfant de mes larmes, en priant pour votre conversion ; aujourd'hui, je vous regarde comme mon père.

A dater de ce jour, l'intimité est complète entre ces deux âmes. M. Olier demeure six mois encore en Auvergne, prêchant, organisant des missions, et, dans l'intervalle, faisant de fréquentes visites à la Mère Agnès. Un temps même, il loge à Langeac, chez un bourgeois dont la maison est proche du couvent. Ses entretiens avec la Prieure duraient trois et quatre heures, et souvent se transformaient en oraison. Mère Agnès lui prédit — et lui souhaita — des croix ; en tête de toutes ses lettres elle écrivait : — « Mon très cher frère, mille croix pour

très humble salut. » Mais elle lui prédisait en même temps que la Sainte Vierge le chérirait toujours et que Dieu se servirait de lui pour former un grand nombre d'ecclésiastiques.

Au bout de six mois, M. Olier est rappelé à Paris par le P. de Condren, supérieur général de l'Oratoire. Pour Mère Agnès, c'est un grand deuil ; mais sa mission est remplie. Elle écrit une belle prière que l'on peut bien appeler son *Nunc dimittis;* puis, elle s'alite, et, après quelques jours de maladie, rend sa grande âme à Dieu (19 octobre 1634).

Des phénomènes miraculeux accompagnent ses funérailles. Mais Urbain VIII avait prescrit d'attendre cinquante ans après la mort pour commencer un procès canonique en vue de béatification. Toutefois, dès 1676, ému des bruits de miracles obtenus et de l'accroissement de vénération populaire dont la défunte est l'objet, l'évêque du Puy nomme une commission de quatre membres chargée d'informer. Des suppliques affluent au Saint-Siège, notamment de Louis XIV et du cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Clément XI, en 1713, signe le Décret d'introduction de la Cause. Le procès suit son cours, assez lent, jusqu'en 1749 : alors tout était prêt ; mais la pauvreté des religieuses de Langeac les empêche de subvenir aux frais, et il y a un temps d'arrêt. M. Emery, à la suite de sa visite au Séminaire du Puy (1784), se promet de pousser activement la cause. Mais la Révolution éclate. Enfin, le 19 mars 1808, Pie VII rend le Décret sur l'héroïcité des vertus. Reste à obtenir le Décret sur les miracles. On lira, aux appendices, le texte du Décret de Pie VII, avec une Prière autorisée (en 1907) par l'évêque du Puy pour demander la Béatification. La mission d'Agnès, il y a trois siècles, a été de donner à l'Eglise de France, par M. Olier, le clergé qui depuis n'a cessé de faire notre gloire. Aujourd'hui le besoin de vocations n'est pas moins urgent qu'alors ; et nous devons appeler de tous nos vœux le jour où il nous sera permis de rendre un culte public à cette patronne de l'ordre ecclésiastique. Ce jour, des travaux comme le beau livre de M. Jeuné et l'étude de M. de Ganay sont bien faits pour le hâter, en faisant mieux connaître Agnès, sa vie et son esprit, et en multipliant la confiance des fidèles en son intercession.

V. — Fête de la Royauté universelle de N.-S. J.-C.[1]... Mais cette Fête n'a pas à être instituée ; elle existe, pense dom Flicoteaux (*Vie spirituelle,* janvier), et c'est l'Epiphanie. Le mystère de l'Epiphanie, c'est bien avant tout le mystère du Christ Jésus se manifestant à nous comme notre *Seigneur* et notre *Roi*. Voyez la liturgie. Introït de la messe : *Ecce advenit* DOMINATOR DOMINUS *et* REGNUM *in manu ejus, et* POTESTAS, *et* IMPERIUM. L'Epiphanie, c'est sans doute le mystère de la vocation des Gentils à la foi, mais c'est aussi l'adoration des Mages ; et c'est sur ce second aspect que l'Eglise insiste le plus. Le fruit qu'elle attend surtout de cette fête, c'est de nous aider à renouveler, à reproduire, à prolonger le mystère de cette adoration, en excitant dans nos cœurs les mêmes sentiments qui ont amené les Mages aux pieds du Roi des rois. Les différentes pièces dont se compose l'Office nous rappellent presque toutes, sous une forme ou sous une autre, l'hommage des saints rois et leur oblation symbolique : *Magi videntes stellam dixerunt ad invicem : Hoc signum* MAGNI REGIS *est : eamus... et offeramus ei munera... Venimus cum muneribus adorare Dominum...* Isaïe, dans une de ses plus sublimes pages, évoque les princes de la Gentilité prenant la tête du mouvement qui porte les nations vers la Cité sainte devenue centre d'un royaume universel, religieux, éternel : c'est cette page que l'Eglise nous fait lire à l'Epître. Et la lecture de l'Epître est à peine achevée, que le chœur en relève aussitôt la dernière phrase, toute remplie du mystère de ce jour : *Omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes...,* transition (avec le verset alléluiatique qui suit) à la lecture de l'Evangile.

Or, cette adoration des Mages que rappelle l'Evangile de l'Epiphanie n'est elle-même qu'un commencement, le prélude de cet immense mouvement d'adoration où seront enveloppés tous les peuples et qui ne cessera de se poursuivre jusqu'à l'adoration éternelle du Ciel. Et voici que tout de suite cette adoration universelle est évoquée par l'Offertoire, qui, comme il arrive souvent, ne s'adapte au récit de l'Evangile que pour en faire valoir la riche signification :... *Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei.* Déjà, dans l'Office de Matines, leçon VI, l'Eglise nous a invités, par la bouche de S. Léon, à faire notre partie dans ce grand chœur des peuples : — « Reconnaissons dans les Mages adorateurs du Christ les prémices de notre vocation et de notre foi ; et célébrons d'un cœur enthousiaste un début riche de promesses... Adorons aujourd'hui revêtu de sa toute-puissance céleste Celui que les Mages ont vénéré dans l'humilité de sa crèche... »

Pourquoi cependant l'Eglise a-t-elle voulu que cette solennité de l'Epiphanie ait pour objet de reconnaître et d'honorer le mystère du Christ régnant sur les nations ? Car enfin, ce n'est que par sa Passion et sur la Croix que le Christ a réalisé la plénitude de sa royauté : *Regnavit a ligno Deus... Vexilla Regis :* quel étendard ? *Fulget Crucis mysterium.* C'est par son sacrifice qu'il règne sur nous, non plus seulement au titre de Créateur, mais aussi comme Rédempteur et avec toute la gloire de l'Agneau immolé : *Quoniam occisus es et redemisti nos in sanguine tuo... et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes, et regnabimus super terram.* C'est au cours de son propre interrogatoire qu'il a proclamé solennellement sa royauté : *Tu dicis quia Rex sum ego...* C'est par la vertu

[1] Voir, sur le mouvement qui se propage dans l'univers catholique pour demander au Souverain Pontife l'institution de cette nouvelle Fête, l'excellente revue mensuelle qui paraît à Chinon sous la direction de M. Charles Marcault, *Le Règne social du Sacré Cœur par Marie Immaculée,* 3 f. 50 par an (Etranger 4 f. 50), le n° 0 f. 30.

de sa puissance qu'il est mort, nous dit S. Augustin : *Potestate mortuus est.* Bossuet *(Ier Sermon pour la Circoncision)* déclare ne voir dans la Passion du Sauveur que des marques de sa royauté ; et c'est la grande beauté du livre de Ventura, — celui des modernes qui a le plus solidement présenté la doctrine des Pères sur le mystère de la Passion, — c'est, dis-je, une de ses grandes beautés que de nous montrer comment la condition royale du Christ se révèle jusque dans les circonstances les plus ignominieuses de son supplice.

Oui, ce n'est que par sa Passion que le Christ a voulu entrer dans sa gloire, comme il le disait lui-même le soir de Pâques, sur la route d'Emmaüs.

Pourquoi donc n'est-ce pas à la partie glorieuse du cycle liturgique, à la partie qui est postérieure à la Passion, que l'Eglise rattache le mystère de la royauté du Christ ?

L'Eglise a fait choix de l'Epiphanie, parce que, quelle que soit l'époque où le Christ a réalisé le plein exercice de sa souveraineté, il est sûr que jamais la royauté du Verbe fait chair n'a été *reconnue,* confessée comme elle l'a été à Bethléem par les Mages. C'est des Mages, prémices de la gentilité et légitimes représentants de toutes les nations de la terre, que le Christ a reçu, au cours de son passage ici-bas, l'unique hommage qui ait jamais été déféré, proprement et directement, à sa condition de souverain Roi. Hommage parfait, parce que rendu sous l'inspiration du Saint-Esprit, comme le dit S. Thomas, *Somme théol.*, IIIa P., q. 36, a. 8 : « Credendum est Magos a Spiritu Sancto inspiratos *sapienter* Christo reverentiam exhibuisse. » C'est à la lumière divine que les Mages ont reconnu et adoré dans l'Enfant de la crèche le Roi des rois de la terre. Et le choix de leurs présents nous avertit qu'ils n'ont rien ignoré des conditions de son règne. S'ils ont joint à l'or l'encens et la myrrhe, c'est parce qu'ils voulaient confesser la royauté de Jésus dans le double mystère de sa nature divine et de son sacrifice sanglant : Roi par sa divinité, Jésus devait l'être encore par sa mort rédemptrice.

C'est pourquoi la liturgie de l'Epiphanie et de son Octave revient si souvent sur ce symbolisme des dons, résumé dans cette strophe de l'hymne des Laudes :

Regem Deumque annuntiant
Thesaurus et fragrans odor
Thuris Sabæi, ac myrrheus
Pulvis sepulcrum prædocet.

Voir surtout, en ce sens, au 3e Nocturne du IIIe jour de l'Octave, l'homélie de S. Grégoire le Grand : « ... *Aurum quippe Regi congruit... Sunt vero nonnulli* hæretici, *qui hunc Deum credunt, sed* ubique regnare *nequaquam credunt. Hi profecto ei thus offerunt, sed offerre etiam aurum nolunt... Nos itaque nato Domino offeramus aurum, et* hunc ubique regnare *fateamur...* »

Symbolisme qui s'appuie sur la plus antique tradition : S. Irénée, *Contra Hær.*, III, 9 : « *Per ea quæ obtulerunt munera ostendisse Magos, quis erat qui adorabatur : myrrham quidem, quod ipse erat qui pro mortali humano genere moreretur et sepeliretur ;* aurum vero, quoniam Rex cujus regni finis non est ; *thus vero, quoniam Deus.* »

Dom Flicoteaux rappelle la coutume française d'autrefois qui voulait que le roi très chrétien vînt à l'offrande le jour de l'Epiphanie présenter l'or, l'encens et la myrrhe comme un tribut à l'Emmanuel :

Il faut voir dans cette tradition beaucoup plus qu'un touchant témoignage de la dévotion simple et naïve de nos aïeux. Elle répond admirablement à une réalité profonde, car elle nous représente très exactement ce qu'était le Christ Jésus au regard des rois et des peuples du moyen âge. Tous reconnaissaient alors dans le Christ le Roi des rois dont l'influence douce et bienfaisante pénétrait jusque dans son fond la société chrétienne. En ce temps-là, les princes de la terre, à l'exemple des mages, se montraient les plus empressés à reconnaître dans la royauté du Sauveur l'origine et le fondement solide de leur propre pouvoir.

Faut-il conclure de tout cela que « l'institution d'une fête spéciale en l'honneur de la royauté du Christ, et *distincte de l'Epiphanie,* ne paraît pas s'imposer ; » que « mieux vaudrait, croyons-nous, relever l'antique *Fête des Rois,* et lui restituer avec son vrai caractère doctrinal toute son importance liturgique ? » La question sera décidée par l'Eglise, puisque plus de cinq cents évêques l'ont posée au Saint-Siège.

Pour nous, l'argumentation de dom Flicoteaux ne nous semble pas du tout probante. Ses déductions sont forcées. Tous ces textes liturgiques s'entendent fort bien de la royauté universelle du Christ, mais d'une royauté sur les âmes individuelles, non d'une royauté sociale ; et c'est celle-ci qui est en cause dans les suppliques des évêques et dans les vœux du peuple chrétien. C'est elle qui est en cause, parce que c'est la méconnaissance de cette royauté sociale qui est le grand mal de l'âge moderne, de l'âge né de la Révolution, la source de tous les maux dont souffrent les sociétés, comme le rappelait le cardinal Mercier dans sa Pastorale de 1918 : « Le principal crime que le monde expie en ce moment, c'est l'apostasie officielle des Etats. » C'est le mot d'ordre de Pie XI dans sa Ire Encyclique : *Nullam esse Christi pacem nisi in regno Christi ; nec vero posse nos contendere efficacius ad pacem constabiliendam quam Christi regnum instaurando.*

La royauté du Christ sur les individus, elle est l'âme de la liturgie de l'Epiphanie sans doute[1], mais, de façon générale, l'âme de toute la liturgie, l'âme déjà de la liturgie de l'Ancien Testament,

[1] Pour les fidèles, au moins dans l'Eglise latine, la fête de l'Epiphanie ne rappelle plus que l'Adoration des Mages. Elle est la « fête des Rois. » Mais l'Eglise nous invite toujours dans sa liturgie à y célébrer non pas une Epiphanie seulement, mais « les Epiphanies » comme on disait autrefois (comme on lit déjà dans un texte de l'historien païen Ammien Marcellin, en 361), la triple « manifestation » de Jésus, 1o aux Mages, 2o au jour de son Baptême dans le Jourdain (annonce de notre baptême chrétien, qui s'appelle aussi « illumination » : les Grecs appellent le baptistère φωτιστήριον, « le lieu où l'on illumine »), et 3o au miracle de Cana : Jo., II, 11 : *manifestavit gloriam suam...* Voir l'Antienne des IIes Vêpres, à *Magnificat : Tribus miraculis,* et l'Antienne des Laudes, à *Benedictus : Hodie cælesti sponso...* — En Orient, c'est surtout sur le Bap-

dont le fond était constitué par les Psaumes, qui si souvent évoquent les splendeurs du royaume messianique. Noël est-il moins riche, sous ce rapport, que l'Epiphanie ? *Crastina die regnabit super nos Salvator mundi... Rex pacificus magnificatus est, cujus vultum desiderat universa terra... Magnificatus est Rex pacificus super omnes reges universæ terræ... Ponam super sedem tuam...* Et ce Psaume 2 qui ouvre l'Office des Matines : *Ego autem constitutus sum Rex... Dabo tibi Gentes hereditatem tuam...* ; ce Psaume 71, le psaume par excellence de la royauté messianique (qui est d'ailleurs commun à l'Office de Noël et à l'Office de l'Epiphanie) : *Dominabitur a mari usque ad mare... et adorabunt eum omnes reges terræ...* ; Ps. 88 : *Ponam illum excelsum præ regibus terræ...* ; Ps. 95 et 97 : *Dicite in Gentibus quia Dominus regnavit... Venit judicare terram; judicabit orbem terrarum...*

S'il y a une Fête où le règne *social* du Christ s'affirme, et avec une magnificence incomparable, c'est la Fête-Dieu, avec son triomphal Invitatoire : *Christum Regem adoremus, dominantem Gentibus...*

Quoi qu'il en soit, si la nouvelle Fête demandée est instituée, et à quelque jour que l'Eglise la fixe, ce sera pour nous un stimulant providentiel à célébrer la royauté du Christ non seulement au jour même de la Fête, mais à en montrer l'affirmation tout le long de la liturgie et à donner, dans nos homélies sur les Fêtes du Seigneur, une place plus grande que nous ne faisions jusqu'ici au Christ Roi, Roi universel des peuples et des siècles, comme dom Flicoteaux vient de nous enseigner à le faire, avec tant de richesse et de plénitude, pour l'Epiphanie.

VI. — *Vie Spirituelle,* janvier, méditation sur le rôle d'une autre fête du Seigneur dans la vie surnaturelle : *L'ascension de Jésus dans le cœur des siens,* par le P. Joret, O. P., l'auteur d'un des plus beaux et des plus pratiques livres de mystique d'aujourd'hui, *La contemplation mystique d'après S. Thomas* (paru d'abord dans *Vie Spirituelle),* dont nous avons dit l'excellence l'an dernier à deux reprises (1924, p. 141 et 307, et cette année encore, p. 27), « un de ces très rares livres modernes de spiritualité que nous souhaiterions de voir lire et méditer par *tous* les prêtres, et par un grand nombre de religieuses et d'âmes pieuses. »

Le P. Joret, expliquant le *Noli me tangere* de Jésus à Madeleine au jour de la Résurrection : « Ne t'attache pas ainsi à moi, car je ne suis pas encore remonté vers mon Père, » conclut que Jésus ici affirme que « son Ascension est la condition nécessaire des rapports spirituels qu'il veut entretenir désormais avec les siens. » L'affection de Madeleine est toute pure ; mais elle est trop portée à ne voir encore en son Maître qu'un homme très saint, et pas encore à y contempler l'égal de Dieu. C'est lorsque Jésus sera remonté vers son Père, qu'il reviendra invisiblement et se manifestera vivement aux cœurs des fidèles. Bref, « *son Ascension corporelle doit être le symbole et la cause de son ascension spirituelle dans leur estimation et leur amour.* »

De cette vie d'union à Jésus disparu nous avons l'affirmation dans la prophétie du Maître qui nous a été conservée par S. Jean, xiv, 20 : *In illo die* (après l'Ascension) *vos cognoscetis quia ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis.*

Mais c'est surtout S. Paul qui à chaque page de ses Epîtres témoigne de l'intimité qui unissait les premiers chrétiens à Jésus vivant au sein du Père : II Cor., v, 16 : « Si nous avons connu le Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de même. » Des deux phases de la vie de Jésus, la phase terrestre qui appartient à l'histoire passée, et la phase céleste qui dure toujours, celle-ci de préférence est l'objet des pensées de S. Paul. Il connaît certes la première ; il raconte en détail l'institution de l'Eucharistie ; il énumère les apparitions du Christ ressuscité ; il évoque en termes poignants, aux yeux des Galates (iii, 1), l'image de Jésus crucifié, « comme s'il eût été crucifié parmi nous. » C'est même par la prédication de Jésus crucifié qu'il commençait d'ordinaire, « parce qu'il la considérait comme le lait de la vie spirituelle : aux Corinthiens qui restaient toujours dans l'enfance de cette vie, il n'avait pas pu prêcher autre chose (I Cor., ii, 2, iii, 1). » Mais son grand désir était d'arriver le plus tôt possible à enseigner « la sagesse dont se nourrissent les vrais spirituels, le mystère du Christ ressuscité et toujours vivant à la droite du Père en qualité de Chef des chrétiens, » « le Christ Jésus, celui qui est mort, ou plutôt qui est ressuscité (μᾶλλον δὲ καὶ ἐγερθείς), qui est à la droite de Dieu et qui intercède pour nous » (Rom., viii, 34).

C'est parce que les premiers chrétiens partageaient cette manière de voir, qu'ils ne se soucièrent qu'assez tardivement de représenter le Christ historique :

> Leurs premières images le figurèrent sous le symbole d'Orphée ; puis ce fut celui du Bon Pasteur. Qu'importe le portrait d'un être aimé qui n'est pas la proie de la mort, ni même absent ? Jésus n'a pas disparu de la scène de ce monde : « Voici que je demeure avec vous... » Oui, le Christ est là toujours vivant, toujours présent au milieu des siens et toujours agissant. L'historien Suétone ne se trompait guère quand il attribuait à l'impulsion d'un certain Chrestus *(impulsore Chresto)* les mouvements qui s'étaient produits dans Rome et qui avaient amené Claude à persécuter le christianisme naissant.

Tout dans le Christ Jésus. Si haut que l'on monte, on ne peut se passer de Jésus pour avoir accès au Père. Jésus n'est pas entre Dieu et l'homme un intermédiaire que l'homme doive

tême de Jésus que la piété populaire met l'accent : le 6 janvier s'appelle la Fête des Lumières, non à cause des flambeaux de l'office de nuit, mais à cause du symbolisme mystique de la lumière apportée par le Baptême. Un très vieil apocryphe, connu déjà de S. Justin (✝ vers 167), raconte qu'une lumière brilla dans les eaux quand Jésus y descendit. — Voir là-dessus un docte article du P. de Jerphanion, *Epiphanie et Théophanie,* dans *Etudes* du 5 janvier 1925.

abandonner une fois parvenu à Dieu, mais un Médiateur qui réunit en sa personne Dieu et l'homme : « En lui habite corporellement la plénitude de la divinité » (Col., II, 9). « Par Lui nous avons accès les uns et les autres dans un même Esprit auprès du Père » (Eph., II, 18). — « Qui me voit, voit mon Père... Je veux que là où je suis, eux aussi soient avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire que vous m'avez donnée. Que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et moi en eux et vous en moi ; qu'ils soient un comme nous sommes Un. »

Que dire, quand on a entendu le Christ formuler une telle demande ? Plus rien que ceci : « *Amen.* Venez, Seigneur Jésus... *Amen.* » Ainsi priait Jean à la dernière ligne de son Apocalypse.

Un double excès à fuir dans la vie spirituelle : l'excès des débutants dont la ferveur sensible s'arrête aux dehors corporels de Jésus, — mais aussi l'excès de ces spirituels qui prétendent se passer de la Sainte Humanité du Christ pour se perdre en la Divinité. Jamais l'Humanité de Notre-Seigneur ne deviendra un poids mort pour notre contemplation.

Une grande religieuse, Sœur Marie St-Anselme, des Sœurs Blanches de N.-D. d'Afrique († 1918, à vingt-huit ans : cf. *Ami* 1922, p. 78 9), écrivait dans son *Journal :*

Mon cloître, c'est ma Sainte Trinité. Jésus les a tous amenés avec Lui. C'est la première fois que je sens ainsi la présence du Père, et l'amour actif d'eux trois, l'un pour l'autre, en moi.

Je veux écrire cette grâce à genoux, avec mon sang, parce que je veux consacrer ma vie et mon éternité à l'en bénir ; grâce si grande, si adorable que je ne veux plus rien au monde que de me perdre de plus en plus en elle, de vivre d'elle, d'être absorbée par elle.

O Trinité ! O Unité de mon Dieu ! O Charité sans bornes ! O Amour !

Je me cache en vous pour jamais. Dérobez-moi aux créatures et à moi-même.

Gardez-moi dans votre éternité.

Jésus, par qui m'est venu ce bonheur infini et adorable, Jésus, je T'aime ; je ne suis rien, je ne puis rien. Je suis épouvantée de cette grâce que vous faites à mon néant.

Oh ! soyez-moi bien tout : ma Force, ma Fidélité, mon Amour.

Tout, mon Dieu, tout.
Vous, et plus moi.
Vive Jésus.

VII. — *Revue de Paris,* 1er et 15 février : *L'Inde et le monde : civilisation indienne et civilisation humaine*, par Sylvain Lévi, prof. au Collège de France [1]. M. Lévi entend par civilisation un système de croyances, d'institutions, de pratiques élaboré par une communauté humaine au cours de son développement historique en vue d'assurer à ses membres la réalisation collective d'une forme de bonheur spéciale, considérée naturellement comme la mieux adaptée aux tendances instinctives et aux traditions conscientes de ce groupe, et conséquemment aussi considérée comme une forme de bonheur supérieure à celle que peuvent réaliser les autres groupes.

Cette notion de la civilisation ne va pas sans un certain nationalisme ; elle s'entend bien des civilisations antiques et des civilisations non chrétiennes, — mais non de la civilisation chrétienne, qui déborde ces questions de nationalités pour embrasser toute l'humanité et proposer à toute l'humanité le même idéal de perfection et de bonheur.

Il y a une civilisation indienne, où la conception du bonheur, de ce qu'on appelait autrefois le souverain bien, *summum bonum,* a pris les formes les plus singulières, les plus originales, — une conception qui a pénétré la vie entière, au point d'isoler pratiquement la société qui l'a adoptée. Aussi, nulle part le dédain de l'étranger ne s'est-il affiché avec plus de franchise.

La croyance fondamentale qui supporte tout l'édifice, c'est avant tout l'irréalité transcendante du monde phénoménal. Alors que pour les autres groupes humains les sens sont les témoins et les garants irrécusables, pour l'Hindou ils ne sont que des maîtres d'erreur et d'illusion : la seule réalité immédiate et incontestable est celle que donne intérieurement la conscience, l'intuition qui révèle, au-dessous des aspects trompeurs du Moi, l'Absolu, soit sous une forme positive où il est l'être en soi, soit sous une forme négative où il est le Néant.

Le monde des phénomènes, mensonger et haïssable, est régi par une loi implacable : l'acte est la résultante fatale d'une série incommensurable d'actes antérieurs, et le point de départ d'une autre série également incommensurable d'actes qui en seront les effets indéfiniment transformés. Le système d'actes qui constitue la personnalité temporaire se transforme dans un autre système qui le continue en constituant une nouvelle personnalité également temporaire, et ainsi de suite dans l'éternité du temps.

Considérée sous cet aspect, la vie apparaît comme la plus effroyable des peines, comme une éternelle perpétuité de personnalités fausses à prendre et à quitter sans connaître jamais le repos.

Dès lors, le Souverain Bien ne peut être que la Délivrance [1], l'acte sublimé d'où sont éliminées toutes les forces causatives, et qui anéantit à tout

[1] Un de nos plus érudits indianistes, auteur de travaux sur *Le Théâtre Indien* (sa thèse de doctorat), 1890 ; *La Doctrine du Sacrifice dans les Brahmanas,* 1895 ; *Le Népal* (qui est pour lui comme une seconde patrie), 1905 ; une traduction du *Mahayana Sutralamkara,* etc.

[1] Ou *Nirvâna,* vocable dont le sens n'est pas aisé à préciser. Pour les grands Indianisants dont l'autorité s'est longtemps imposée universellement, Burnouf, Barth, Oldenberg, Nirvâna signifie néant ou quasi-néant. Il est certain que si ce n'est pas là un dogme universellement professé dans tout le monde bouddhiste, c'est au moins le dogme d'un certain Bouddhisme, du Bouddhisme savant, scolastique, le dogme de cette partie de la scolastique bouddhiste qui définit le Nirvâna par *abhâva,* non-être, manque d'exister, cessation, carence. — D'autre part, il ne manque pas de textes scripturaires bouddhistes et de textes scolastiques très anciens qui semblent en opposition avec cette tradition du Bouddhisme savant et dont on s'est autorisé pour admettre un Bouddhisme primitif qui aurait considéré le Nirvâna comme une réalité ineffable, transcendante.

Il est fort possible encore que les bouddhistes, voyant clairement la conclusion où les poussaient et leurs principes spéculatifs et leur pessimisme, aient hésité à la formuler nettement. Ils auraient biaisé. Ils se seraient efforcés en quelque sorte de se donner le change, soit en parant le

jamais pour un système donné la puissance créative de l'illusion.

De la métaphysique, la doctrine, en passant dans la vie sociale, aboutit logiquement à l'organisation des castes. Ce mot même de *caste* n'est pas indien ; il nous vient des Portugais ; il rappelle le temps où le Portugal dominait aux Indes ; mais c'est à une institution spécifiquement indienne que les Portugais l'ont appliqué. On parle volontiers de « castes » dans le monde entier ; mais nos sociétés même les plus hiérarchisées n'ont rien qui puisse se comparer avec la caste indienne. Dans l'Inde, la caste vous prend à la naissance et elle vous possède jusqu'à la mort ; on n'en sort que pour devenir un *outcast*, un forban que la loi ne connaît plus et que la société entière a rejeté. La caste est une cellule sociale organisée comme une société intégrale ; elle a ses coutumes, ses tribunaux ; elle prononce des peines, inflige des amendes. On ne peut prendre femme légitimement qu'à l'intérieur de sa caste ; on ne peut prendre son repas en commun qu'avec des personnes de sa caste : une goutte d'eau à boire, une poignée de riz acceptée des mains d'un homme de caste inférieure entraîne une impureté si grave qu'elle peut amener la déchéance irréparable, l'expulsion hors de la caste.

Combien de castes ? Quatre, d'après la division classique, celle qu'enregistrent les voyageurs et les indianistes, celle que prennent pour base les Codes classiques, celle aussi dont il est question à chaque instant dans le théâtre, l'épopée, le conte, les inscriptions : — les *brahmanes* [1], ou caste sacerdotale ; les *kshatriya,* ou caste militaire ; les *vaisya,* ou caste marchande ; les *sûdra,* ou caste paysanne. — Les trois premières reçoivent, sous des formes différentes et à des degrés différents, une initiation de caractère religieux qui compte comme une seconde naissance et qui fait d'eux des « *deux fois nés,* » des *dvija.* — La quatrième, les sûdra, n'ont pas ce privilège ; ils ont cependant un statut social défini qui leur reconnaît surtout des devoirs, mais qui leur assure une place dans l'intérieur de la communauté.

Hors de ces quatre castes, il reste une classe d'êtres humains que la communauté n'a pas admis : ce sont les *parias,* ou, comme on dit en sanscrit, les chandâla ; leur présence est une impureté, leur contact est une souillure ; ils ne sont tolérés qu'à l'écart des villes ou des villages, pêle-mêle avec les ordures et les animaux impurs. On sait la fortune de ce mot *paria* : c'est l'Inde qui a eu le fâcheux honneur de le donner au monde ; il a passé, des parlers dravidiens de l'Inde du Sud, dans les récits des voyageurs, dans la littérature, dans la vie ; il désigne partout aujourd'hui ceux à qui la société n'a pas réservé de place reconnue, qui n'en sont que le déchet et le rebut.

Toutefois, et tout universellement que soit reçue, dans la littérature indienne même, cette division en 4 castes, M. Lévi n'y voit qu'une simplification schématique. La réalité, dit-il, est infiniment plus complexe et plus variée :

> Sans cesse, à travers les longs siècles de l'histoire indienne, des castes naissent, s'éteignent, se transforment, — je veux dire des groupes humains liés par la même coutume, assujettis aux mêmes pratiques spéciales, voués à une occupation particulière, enfermés dans les obligations du mariage et des repas. L'histoire sociale de l'Inde, plus obscure et plus enchevêtrée encore que son histoire politique, consiste essentiellement dans la concurrence de ses innombrables groupes, les uns ambitieux de s'assurer un rang de plus en plus élevé dans la hiérarchie sociale, les autres jaloux de maintenir leur position privilégiée contre les empiétements de leurs rivaux. Pour prendre un exemple concret dans le temps présent, je citerai le cas du Bengale actuel, une des régions les plus modernisées, les plus avancées de l'Inde ; l'ensemble des castes brahmaniques s'y partage en deux groupes rivaux : les uns, revendiquant la suprématie au nom de la pureté du sang, prétendent descendre des brahmanes authentiques, appelés jadis dans le pays par un roi pieux, Adi Sûra ; les autres, plus relâchés dans leurs pratiques, n'en persistent pas moins à se considérer comme les égaux des premiers. Et d'autre part, dans ce même Bengale, les nombreux groupes classés sous la rubrique commune de « Kâyastha, » scribes, continuent à être rangés par les brahmanes dans la grande caste des Sûdra, en dehors et au-dessous des trois castes appelées à l'initiation religieuse ; mais dans la pratique, les Kâyastha, souvent instruits et souvent aussi enrichis, prétendent marcher de pair avec les brahmanes et même se considèrent volontiers comme supérieurs aux brahmanes.

Mais dans l'ensemble, quoi qu'il en puisse être de ces conflits, la suprématie du brahmane reste le dogme incontesté qui sert de base à l'organisation hindoue. Et, comme il arrive d'ordinaire, le privilège a créé un droit de fait : la moyenne de la caste brahmanique est nettement supérieure au reste de la population, tout au moins comme valeur intellectuelle.

Une conception de la vie aussi foncièrement aristocratique n'a pu manquer de réagir sur toutes les manifestations de la civilisation indienne. Tout

Nirvâna-néant d'une poétique guirlande d'expressions métaphoriques (le Nirvâna est l'Ile, le Refuge, l'Immortel), — soit en admettant officiellement l'hypothèse de l' « agnosticisme » du Bouddha : le Maître aurait expressément réservé le problème du Nirvâna, aurait refusé de le résoudre et défendu aux fidèles de s'en occuper. — Pour les foules bouddhisantes, le Nirvâna a semblé être une sorte de ciel et de séjour bienheureux.

C'est une des questions les plus obscures de l'histoire des religions. Elle fait l'objet d'un tout récent travail, publié ce printemps même, de Louis de la Vallée-Poussin, **Nirvâna** (in-12 de XXIII-194 p., 9 f., Paris, Beauchesne). Nul n'est mieux qualifié que l'éminent professeur de l'Université de Gand pour exposer et discuter la multitude d'opinions mises en avant, pour éclaircir toutes ces obscurités. Modeste, il ne se flatte pas d'y réussir. Personne, en tous cas, dans l'état actuel des études indianistes, n'y saurait réussir mieux que lui. Et, même avec les points d'interrogation qu'il laisse subsister, son travail est d'un extrême intérêt moral, même pour ceux que ne passionne pas outre mesure l'étude de la pensée hindoue.

Car on a ici un chapitre, et des plus captivants, de la psychologie religieuse universelle, un chapitre de l'histoire de l'effort humain pour atteindre la paix de l'âme et la suppression de la douleur (telle est bien la double notion que M. de la Vallée-P. retient du Nirvâna : destruction du désir, destruction de la douleur ou existence, p. 181). Effort qui n'est pas une spécialité hindoue, mais une caractéristique de l'humanité. C'est pour nous guider dans cet effort que le Fils de Dieu est venu en ce monde. Partout où ne brille pas sa lumière, la pensée humaine s'égare dans l'incohérence, en des systèmes inextricables dont le Nirvâna n'est que l'un des plus célèbres. C'est un chapitre de l'histoire des faux ascétismes et des fausses mystiques.

[1] Du nom de Brahma, le premier des trois grands dieux hindous : Brahma, Vishnu, Siva.

d'abord sur le langage. Dans toutes les sociétés, le langage est par excellence le symbole de l'unité du groupe : c'est le groupe lui-même qui donne son nom à sa langue : la langue des Assyriens est l'assyrien ; la langue des Japonais est le japonais ; on dit : « parler français ; *speak english ; deutsch sprechen.* » Mais on ne dit pas : « parler indien, » parce qu'il n'y a pas de langue indienne ; il n'y a que des langues indiennes, parlées par des groupes divers dans l'Inde. — Cependant on sait qu'il existe une langue littéraire commune à toute l'Inde, qui y est cultivée depuis des milliers d'années, et qui n'est pas encore morte, quoiqu'elle n'ait peut-être jamais été vivante (si l'on entend « vivante » au sens de « parlée » : c'est une question souvent débattue, en Inde et ailleurs, de savoir si le sanscrit a jamais été langue parlée, et quand, et où ?). C'est le sanscrit. C'est le nom sous lequel elle est connue dans l'Inde. Mais c'est un nom qui n'a rien à faire avec la nomenclature géographique. *Sanscrit* veut simplement dire *raffiné,* étymologie dont il ne faudrait nullement conclure que le sanscrit ait quoi que ce soit de commun avec ce que nous appelons langue académique.

La langue académique, c'est la langue fixée par une académie, par une réunion d'hommes reconnus comme des autorités en raison de leur valeur littéraire ou sociale.

Le mot *samskrita* implique une tout autre idée ; il s'associe à l'idée d'une opération de caractère religieux qui fait passer du domaine du profane au domaine du sacré. Les *samskâra,* ou actes qui ont pour objet de rendre *samskrita* la personne ou la chose, sont comme les « sacrements » de la religion hindoue (cérémonies de la naissance, du mariage, des funérailles, etc.).

De fait, le samskrita est bien une langue sacrée, la langue des dieux, réservée à ceux qu'on appelle les dieux de la terre, les brahmanes et les rois, — en principe, la langue de la prière. Langue si rigoureusement réservée que, au théâtre, les règles de l'art dramatique, règles toujours suivies aveuglément, ne permettent pas que les femmes (sauf les religieuses bouddhiques, que leur consécration a fait passer dans le sacré), ni les marchands, ni les castes inférieures parlent sanscrit sur la scène. Les théoriciens du théâtre et la pratique à leur suite, admettent quatre variétés de dialectes, que les grammairiens ont d'ailleurs réglementées aussi sévèrement que le sanscrit, et qui sont réparties entre les personnages auxquels leur condition sociale interdit le sanscrit :

> Le sanscrit est un type de langage exclusivement aristocratique et religieux. Pour en donner approximativement une idée, il faudrait rappeler les « langues sacrées » qui se conservent dans les sociétés du type rudimentaire, et dont l'usage, d'ailleurs obligatoire, est limité à certaines périodes et à certaines cérémonies. Le sanscrit est le trait d'union entre le ciel et la terre, mais il ne touche la terre que par les cimes. Si, de langue religieuse, il passe au rôle de langue littéraire, ce n'est point pour se compromettre avec le vulgaire ; c'est pour donner à l'élite un régal intellectuel qu'elle seule au reste est capable d'apprécier.

C'est qu'en effet le beau n'est pas accessible à tous, dans la conception indienne de la vie. Le problème de l'émotion esthétique, qui ailleurs a pu embarrasser les philosophes, se résout avec une simplicité déconcertante en partant de la doctrine du *karman,* c.-à-d. de la transmigration et de la rétribution. L'aptitude à jouir du beau est, elle aussi, une récompense pour ainsi dire automatique des mérites acquis au cours des existences antérieures ; elle va de pair avec le privilège de la naissance. De ses impressions dans ces vies antérieures l'âme conserve une sorte d'imprégnation qui la rend délicatement sensible aux rappels, aux évocations, plus exactement encore aux suggestions. L'art véritable consiste à choisir et à isoler le minimum de détails susceptibles de provoquer par correspondance un état d'âme déterminé chez les individus bien préparés. L'expression directe, qui est une loi de l'art en Occident, n'est pour l'esthéticien hindou qu'une forme grossière et méprisable. L'imitation de la nature n'a rien à faire avec le beau ; ce n'est qu'une besogne de métier qui ne porte en elle aucune source d'émotion noble. Il n'y a de noblesse que dans le symbole, et justement dans la mesure où il a éliminé les données positives pour n'en garder que le substrat le moins matériel.

Pas de littérature populaire par conséquent. Deux foyers seulement d'inspiration poétique : l'ermitage, et le château féodal. D'où les deux grands caractères de la littérature indienne, qui est ou méditative ou chevaleresque.

Pour sa clientèle érémitique, elle a créé une luxuriante variété de systèmes philosophiques : idéalisme transcendant qui ne reconnaît d'existence qu'à l'Etre en soi, dualisme irréductible de la matière et de l'esprit, essais d'explications du développement du monde matériel par une sorte de chimie psycho-physique, réduction du monde de la quantité comme du monde de la qualité à des combinaisons d'atomes doués de vertus diverses...

Pour sa clientèle féodale, elle a créé tout un monde de fictions : épopées, drames, contes, romans. L'épopée du Mahâ-Bhârata est une vraie encyclopédie du parfait chevalier : elle a pour thème une simple guerre de clans entre deux branches de la même famille qui se disputent l'hégémonie sur une petite bande de territoire aux environs de la ville actuelle de Delhi. Mais, autour de cet incident, que déjà la légende avait grossi jusqu'à y faire participer toutes les principautés de l'Inde, le poète a groupé la somme de toutes les connaissances que doit posséder un bon seigneur féodal, depuis l'art de combattre et l'art de gouverner jusqu'à la géographie : près de 200.000 vers. L'autre grande épopée, le Râmâyana, d'étendue plus modeste, se borne à chanter les exploits et les malheurs de Râma (l'un des avatars de Vishnu) : le plus touchant tableau qu'il y ait du dévouement conjugal et du dévouement fraternel. Avec le drame de Kâlidâsa, *Sakuntalâ,* avec le poème phi-

losophique de la Bhavagad Gîtâ (simple épisode du Mahâ-Bhârata), le Râmâyana est une des rares œuvres vraiment humaines que l'Inde ait produites. Le reste de la littérature indienne est et doit rester inaccessible au reste du monde, sauf un petit groupe de savants et de curieux : les conceptions d'où elle procède, la société qu'elle peint, les conventions et symboles dont elle vit, sont trop spéciaux, trop particuliers à l'Inde pour entrer jamais dans le patrimoine commun de l'humanité.

M. Lévi explique ce particularisme, cette étroitesse, par les conditions où la civilisation indienne est née, a grandi, s'est développée :

Quelques poignées d'Aryens, apparentés aux Perses de l'Iran et aux ancêtres des Grecs, des Romains, des Celtes, des Germains, des Slaves, arrivent par la vallée de Caboul sur les bords de l'Indus, un millier d'années environ avant l'ère chrétienne ; ils portent avec eux le dépôt des institutions, des croyances, des techniques que la famille aryenne avait élaborées par un long effort ; ils trouvent devant eux un pays immense, occupé déjà par d'autres races, des races noires, des Kolariens, des Dravidiens, qui vivent encore dans un état de demi-sauvagerie. Comment les nouveaux venus pourront-ils préserver la civilisation plus riche, plus noble, qui assure leur force et leur bonheur, et dont ils se sentent responsables vis-à-vis de leurs descendants ? Toute l'histoire de l'Inde, et jusqu'à notre époque, est l'histoire des efforts obstinément tentés pour résoudre ce problème. Il faut rendre ce témoignage aux conquérants aryens qu'ils n'ont jamais essayé, autant que nous sachions, de supprimer la difficulté par l'anéantissement des races indigènes ; ils ont cherché des méthodes de collaboration susceptibles d'assurer à la fois leur propre sauvegarde et de laisser aux autres communautés le moyen de subsister. La formation des castes, la hiérarchie des castes sont des moyens de défense contre l'absorption menaçante ; c'est un fait expressif que le nom des castes en sanscrit, *varna*, signifie exactement « la couleur. » L'Inde après tout n'est pas le seul pays qui ait eu l'horreur ou l'appréhension des noirs, des métis, des mulâtres...

M. Lévi parle de la civilisation indienne, considérée dans l'Inde même, comme si elle était identique au brahmanisme. Il a laissé de côté le Bouddhisme, et à dessein. C'est qu'en effet

Le Bouddhisme, du point de vue intérieur de l'Inde, est un épisode secondaire ; l'Inde l'a désavoué depuis dix siècles ; elle l'a même oublié jusqu'à en perdre le souvenir [1]. Il a fallu le travail de la science occidentale pour apprendre à l'Inde moderne le nom du Bouddha et la grandeur de son œuvre. C'est au brahmanisme seul que l'Inde est restée constamment fidèle ; c'est à lui qu'elle s'est rattachée désespérément chaque fois que sa civilisation a paru être en danger. C'est en lui qu'elle s'est reconnue chaque fois, et qu'elle se reconnaît encore. On peut dire qu'il exprime le génie national de la civilisation indienne. Le Bouddhisme exprime ce qu'il y avait en elle d'universellement humain ; mais

[1] Le bouddhisme a disparu de l'Inde et s'est effondré sans même se défendre, sous les coups des musulmans qui dans une poussée impétueuse ont balayé tout le nord de l'Inde au cours du XIe siècle, puis le centre et le sud au cours des quatre ou cinq siècles suivants. — Il ne suffirait pas d'incriminer ici le fanatisme destructeur de l'Islam : car le brahmanisme n'a pas été moins maltraité par les envahisseurs, et il a survécu : à chaque épreuve il a retrouvé des forces pour la surmonter et se redresser aussi vivace que jamais. — Toute la vie du bouddhisme tient dans les couvents : ceux-ci rasés, le bouddhisme disparaît. Ne lui sont restés fidèles, en Inde, que le Népal et Ceylan, à l'extrême Nord et à l'extrême Sud, alors que toute l'Asie orientale, Tibet, Chine, Corée, Japon, Indochine, Insulinde continuaient d'adorer avec zèle les dieux et les saints que l'Inde bouddhique leur avait apportés.

pour en assurer le triomphe, il a dû s'exiler de son berceau.

VIII. — Un renouveau de ferveur s'est levé pour S. Bernard de Menthon avec la *Lettre apostolique* qui (20 août 1923) l'a proclamé Patron des Alpinistes et « de tous ceux qui entreprennent l'ascension des montagnes. » Depuis, nous avons eu une belle Vie du Saint, et richement illustrée (*Ami* 1924, p. 524-5). Et voici maintenant un superbe « mystère » d'Henri Ghéon, **La merveilleuse histoire du jeune Bernard de Menthon** (in-12 de 240 p., 7 f. 50, Paris, André Blot, rue de la Salpêtrière, 6). C'est la tragédie d'une vocation : un père qui abuse de son autorité pour essayer de détourner son fils du sacerdoce, et ce fils qui, avec la plus respectueuse fermeté, triomphe de toutes les violences et déjoue tous les pièges. On lui a même présenté une jeune fille incomparable, qui serait la plus idéale des fiancées, et qui, dès qu'elle a compris, se met sans effort à la hauteur de celui qu'elle commençait à aimer : elle aussi entre au cloître. Scènes grandioses, cornéliennes souvent, avec toutes les richesses de l'âme chrétienne de nos pères, avec le merveilleux du théâtre du moyen âge, un merveilleux que tous les spectateurs trouvent la chose la plus simple du monde, tellement on le sent pénétré de foi profonde, — avec aussi un rôle de fou, le fou traditionnel, porte-parole de l'auteur, successeur du chœur antique, à qui est dévolu le rôle de démasquer les vaines apparences et de réveiller, avec les grelots de sa marotte, la vérité assoupie. Magnifique œuvre. Et c'est toute l'œuvre d'H. Ghéon qui est superbe : H. Ghéon, « un Primitif de France », comme l'appelait Armand Praviel, dont il faut lire l'enthousiaste article, *Correspondant* du 25 oct. 1924.

Et, pour les nouveaux « patronnés » de S. Bernard, pour les fervents de la montagne, une ravissante nouveauté : **Au Mont Blanc**, par Roger Tissot (in-8 carré de 144 p., 16 f., Grenoble, Rey). Fait partie de la Collection « *Les Beaux Pays* », dont nous avons dit la splendeur incomparable, *Ami* 1924, p. 796 : papier d'une teinte infiniment douce, avec héliogravures à toutes les pages. Et le texte est à la hauteur de l'illustration. Il est d'un homme qui a voulu se faire l'apôtre de la montagne, qui veut enseigner au peuple des touristes que l'Alpe n'est pas un spectacle fugace sur lequel le rideau tombe fin septembre pour ne se relever qu'à l'été suivant, mais que sa beauté est de toutes les saisons, — de tous les instants, — que même c'est à la voir dans le recueillement de sa solitude qu'on est imprégné au maximum de sa grandeur, et que cette grandeur, cette beauté n'est pas physique seulement et matérielle, mais morale au premier chef, et source jamais épuisée de grandeur morale. Il cite ce mot de Ruskin : — « Les portes de la montagne m'ouvrent une vie nouvelle qui n'aura pas de fin. » Oui, vie nouvelle : la montagne mène à Dieu, la montagne nous dispose à nous laisser imprégner toujours mieux de vie divine. Tous les

éducateurs savent quel excellent facteur pédagogique est la montagne; et, sous la bénédiction du Pape alpiniste et sous le patronage de S. Bernard de Menthon, ils ouvriront toujours plus grandes à leur jeunesse les saintes portes de la montagne.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

AMÉDÉE GASTOUÉ. **Le Cantique populaire en France.** *Ses sources ; son histoire ; bibliographie générale des anciens cantiques et Noëls.* — Un vol. in-16 de 341 p., 10 f. — Lyon, Janin (1924).

A la première page de son introduction, M. Gastoué définit en ces termes le cantique (et par là-même délimite l'objet de son ouvrage) : « On entend couramment par cantique, depuis au moins deux siècles, — bien que cette acception ne soit pas primitive, — une pièce chantée, divisée en strophes, accessible à la foule, soit que cette pièce alterne entre demi-chœurs, soit que, formée de *soli* coupés de refrains, elle oppose un unique chanteur ou un groupe de voix à l'ensemble de toutes les autres, soit enfin que, confiée seulement à un soliste, elle rentre dans le même plan musical et littéraire par des accents que la foule est capable de suivre et au besoin de reproduire. De telles pièces sont destinées, bien entendu, à l'expression d'un sentiment, d'une destination [*sic*] religieuse précise et non point d'une émotion vague et occasionnelle. »

Du cantique ainsi compris, M. G., se bornant à la France, recherche l'origine dans les acclamations liturgiques, les cantilènes, les « épîtres farcies. » Il suit la marche et le développement de ce genre littéraire et musical, s'arrêtant surtout aux XIII^e, XVI^e, XVII^e siècles. L'érudition de l'auteur est vraiment remarquable : elle apparaît surtout dans la Bibliographie générale, répertoire qui s'étend du XV^e siècle au début du XIX^e. Elle éclate aussi à chaque page de l'exposé, où M. G. fait preuve d'une connaissance minutieuse des manuscrits aussi bien que des travaux, en langue française comme en langue étrangère, relatifs à son sujet. Cette abondance d'érudition nuit même en certaines pages à la pleine clarté, l'auteur, pour abréger, se contentant d'allusions et de références qui ne renseignent pas tout le monde autant qu'il serait désirable. D'assez nombreuses transcriptions (en notation moderne) de textes musicaux d'autrefois avec leurs paroles archaïques achèvent de donner à ce livre un intérêt et une valeur de premier ordre.

On aura remarqué sans doute que l'auteur arrête sa bibliographie à l'aurore du XIX^e siècle. C'est qu'à cette époque, à son avis, le cantique français est mort, et depuis longtemps déjà, depuis 1699, date à laquelle ce fut « la fin, musicalement, à part quelques honorables exceptions, du cantique français » (p. 202). Et dans les « Conclusions » de l'ouvrage, nous lisons ceci : « Le Cantique, tel que nous l'avons connu au XIX^e siècle, n'appartient [pas] en général au véritable art religieux... Après la grande Révolution... seuls les cantiques du genre chanson subsistèrent ; quant à ceux nouvellement composés, ils suivirent les mêmes types : adaptation, parodie, ou mélodies composées dans le même style... Les recueils les plus en faveur au cours du siècle dernier, ceux des Frères des Ecoles Chrétiennes, des Pères Jésuites, de Mgr Dupanloup, de Mgr de Forbin-Janson, des catéchismes de St-Sulpice, etc., s'en tinrent au répertoire ainsi constitué, et leurs auteurs, qui se copient les uns les autres, semblent ne pas voir qu'il puisse exister d'autre genre que le cantique « romance » ou « marche »... A côté d'eux, Lambillotte et Hermann, dans leurs chants à la Vierge, introduisent des pièces nouvelles, et d'une mièvrerie lamentable ou d'un style théâtral faussement enflé qui gâtent plus encore le goût du chant religieux, auquel ne peut remédier ni la platitude des œuvres de Kunc, ni les recherches sentimentales de Gounod... C'est seulement vers la fin du [XIX^e] siècle qu'une réaction se fit : le recueil publié en Belgique par Dom Horn,... les cantiques du P. Lhoumeau... marquèrent le point de départ d'une rénovation que Ch. Bordes et le mouvement de la *Schola* [*Cantorum* de Paris] activèrent énergiquement. On chante maintenant des cantiques grégoriens, des psaumes du XVI^e siècle, des chorals, sans crainte de se singulariser, et les éditeurs publient à nouveau les cantiques d'autrefois en même temps que des compositions d'un style récent où viennent harmonieusement se fondre les inspirations des âges précédents. Ce mouvement l'emportera-t-il, ou sera-t-il submergé par le flot du répertoire, hélas, dit populaire, *et auquel tient surtout le clergé,* qu'on entend encore dans la majorité des églises où le perpétuent les routines des catéchismes et des missions ? » C'est par cette question étrange et bien mal posée que se termine le livre [1].

Puisque le clergé est ainsi mis en cause, qu'il soit permis à l'un de ses membres de faire valoir ici, parmi bien d'autres, quelques raisons en sa faveur : *Audiatur et altera pars.*

C'est bien vite dit, qu'un cantique appartient au genre « marche, » ou « romance, » ou « chanson. » Faut-il donc rappeler à M. G. que la musique est le plus « amorphe » des arts, le plus « insignifiant » au sens étymologique, que les plus célèbres symphonies éveilleraient dans les âmes des auditeurs des sentiments très divers, opposés même, si l'auteur n'avait pris soin de leur donner un titre qui en détermine l'interprétation ? Ce qui fait un air *profane,* ce sont entre autres choses les paroles qu'il évoque, le sentiment qui y a été lié, et la façon dont il est exécuté, en particulier la rapidité, le déclamatoire et le sautillant. C'est pourquoi le même air de musique, voire de plain chant, est susceptible d'accueillir les paroles les plus variées et d'en faire valoir le sens. Exécutez de certaine manière la mélodie de la Prose *Veni Sancte Spiritus,* et vous en ferez un air pour chevaux de bois ou pour bal champêtre. Qu'on le veuille ou non, la langue musicale est *très éloignée de l'idée ;* elle ne s'y rattache pas par un lien naturel nécessaire.

Elle est beaucoup plus proche du *sentiment,* c'est vrai, en ce sens que telle musique rendra le sentiment de la haine, telle autre l'amour, telle autre la douleur. Mais si elle indique plus ou moins nettement la *nature* des sentiments, elle ne va pas *par elle-même et sans le secours des paroles* jusqu'à en spécifier *l'objet.* Une musique sans parole exprimera la douleur : mais elle n'arrivera jamais *seule* à imposer à l'esprit de tous ses auditeurs qu'il s'agit de la contrition des péchés plutôt que de la mort d'une personne criminellement aimée ; elle dispose de quelques suggestions, qu'un raffiné peut interpréter plus ou moins sûrement, mais dont le sens ne s'impose pas souvent à la foule. Dites-en autant du sentiment de la joie, et c'est pourquoi le motif de plain chant du *Lætabundus* (M. Gastoué lui-même nous l'apprend) servait à nos arrière-grands-pères pour exprimer la joie un peu naturaliste que donne le vin, et la joie plus immatérielle qu'apporte au monde la naissance de l'Enfant-Dieu. Et sans remonter si haut, nos pères le savaient bien, eux qui, avec des Saints à leur tête, prenaient... disons un peu partout, les airs joyeux de leurs Noëls, dont retentissent encore annuellement nos cathédrales les plus sévères. Une marche, qu'elle soit religieuse ou militaire, consiste dans les deux cas à se mouvoir en cadence.

[1] Dans l'article *Cantiques français* qu'il vient de donner au *Dictionnaire pratique des Sciences religieuses*, M. Gastoué reprend les mêmes idées, mais sous une forme plus modérée et sans s'attaquer aux vicaires ou aux prédicateurs.

Et l'amour, qu'il ait Dieu pour objet ou la créature, connaît des élans passionnés analogues. — Nous ne nions pas pour autant que la musique religieuse possède certains traits caractéristiques. Nous disons seulement, et cela pour les motifs donnés plus haut, que ces caractères n'ont rien d'absolu, que la frontière qui sépare la musique religieuse de la musique profane est indécise, qu'il y a une compénétration partielle de genres qui ne sont pas spécifiquement distincts, et qu'on ne doit pas bannir *a priori* du répertoire sacré *toutes* les ressemblances, les adaptations ou les emprunts dus à des sources profanes. C'est là une question de mesure et de goût ; la solution est dictée avant tout par un sentiment profond du respect que l'on doit au saint lieu. Pour que de tels emprunts soient acceptables, il faut que le souvenir des paroles profanes ait été, dans la foule, aboli à peu près totalement et que la mélodie se soit suffisamment adaptée (surtout quant au mouvement) à sa destination nouvelle. Presque tous nos Noëls sont dans ce cas, et avec eux bien d'autres cantiques modernes, pour ne rien dire de presque tous les anciens, de ceux-là même que vante à bon droit M. G.

Et puis, les points de vue auxquels se placent d'un côté M. G. et de l'autre le vicaire chargé d'un catéchisme ou le prédicateur chargé d'une mission, ne sont pas les mêmes. M. G. est un artiste : pour lui la beauté artistique est un but, un *idéal* à atteindre ; il ne le mettra au service de l'Eglise que quand il sera dans son genre parfaitement réalisé. Pour le prêtre, la beauté artistique n'est qu'un *moyen* à employer pour des fins plus hautes. Le devoir du vicaire comme du prédicateur est d'attirer, d'intéresser, de retenir son auditoire en vue de l'instruire et de le sanctifier. Il ne s'agit pas pour lui de s'attarder aux *moyens* au point de manquer le *but*, de réformer le goût musical au risque de négliger le bien *surnaturel* des âmes. Pour le vicaire ou le prédicateur, le *moyen* le meilleur est celui qui conduit le plus aisément et le plus rapidement au but : c'est pourquoi, de deux cantiques d'une égale valeur d'utilisation pratique, il devra choisir celui qui réalise le plus de beauté, et en ceci il écoutera volontiers les suggestions de l'artiste qu'est M. G. ; mais si M. G. veut l'attarder sous le porche, il aura raison de lui fausser compagnie et d'aller d'abord et tout droit, aux âmes.

Or les âmes auxquelles s'adresse son ministère ne sont pas indéterminées : ce sont les âmes des Français du XX^e siècle. Et c'est ce qu'oublie trop souvent l'école au nom de laquelle M. G. nous fait doucement la leçon. Qu'on le veuille ou non, l'histoire de la musique, surtout depuis trois cents ans, suit une évolution ascendante prodigieuse, tant pour les rythmes que pour les tonalités et l'harmonie. L'oreille d'un homme du XX^e siècle, par suite de l'éducation musicale reçue, a d'autres exigences que celle d'un homme du moyen âge. Et les nationalités ici encore ont marqué leur empreinte. Jamais une *tyrolienne* ne sera un chant populaire dans les plaines françaises ; jamais le lent *choral* allemand ne sera une musique populaire en Italie ou même en France ; l'Angleterre qui en a adopté certaines mélodies, en a changé le rythme. A des chants qui de parti pris ne tiennent compte ni de son tempérament, ni de son éducation, la foule pourra prendre quelque intérêt : elle n'y prendra jamais part. On ne va pas contre la nature, pas plus qu'on ne remonte le cours des âges. En s'obstinant dans cet effort, on arriverait à faire du cantique, qui est essentiellement le chant de la foule et qui l'a été jusqu'ici, une chose jolie, artistique, belle même, mais que la foule ne chanterait plus. L'histoire du Cantique telle que la raconte M. G. en est une preuve manifeste : tout l'effort des compositeurs qu'il admire consistait à donner à des sentiments éternels une expression musicale sans cesse rajeunie, qui, en tenant compte de la perpétuelle évolution musicale, répondît aux exigences de leurs contemporains. Ce qu'ils ont fait, pourquoi le XIX^e et le XX^e siècle n'auraient-ils plus le droit de le faire ? Et le petit vicaire incriminé en conclura légitimement ceci : — A valeur musicale égale ou semblable, je dois donner la préférence au cantique que toute la foule s'assimilera sans effort trop rude et chantera ensuite avec plaisir, plutôt qu'au cantique vieilli, qui peut charmer le dilettante, mais laissera la foule indifférente.

Il y a plus. Sur le fond même du débat, le dédain manifesté par M. G. à l'égard des cantiques du XVIII^e et du XIX^e siècle est excessif et injuste. Il y en a parmi eux de fort beaux, — oui, même parmi ceux du P. Lambillotte, — et l'instinct des foules les discerne et s'y attache. Sans doute l'immense majorité ne mérite pas de survivre, et ne survivra pas ; mais le XIX^e siècle, même en fait de cantiques, aura donné son apport au trésor de la musique religieuse, et sans ironie aucune, ce qu'on peut souhaiter de mieux à l'école dont M. G. se fait le champion, c'est qu'elle fasse un apport seulement égal.

De beaucoup de productions qui encombrent actuellement les recueils nouveaux, chers à M. G., de tant de ces mélopées invertébrées qui n'ont ni commencement, ni milieu, ni fin, qui s'allongent sans direction, sans mélodie, sans rythme, sans tonalité, de tous ces faux « primitifs » il ne suffit pas de dire qu'ils sont à l'imitation du plain chant grégorien ou dans l'esprit du *Motu proprio* de Pie X, pour en faire des œuvres artistiques et populaires. Qu'on nous entende bien. Il est possible, probable et souhaitable que de cette source trouble encore sortent des œuvres vraiment belles ; certains essais assez bien réussis semblent le promettre. De telles œuvres trouveront *leur* place dans le riche patrimoine de cantiques que possède l'Eglise de France. Mais pour les accueillir, il n'est pas nécessaire, il serait stupide de rejeter tous les autres. Certes, il convient d'être très indulgent aux cénacles artistiques et littéraires : l'expérience semble prouver qu'ils ne peuvent se mettre au travail qu'après s'être livrés à une sorte de fureur iconoclaste, et qu'après avoir crié bien haut que toutes les écoles existant immédiatement avant la leur s'inspiraient de principes d'une fausseté évidente. On leur pardonne aisément ces outrances verbales pourvu qu'eux-mêmes créent de la vraie beauté. Mais on n'est pas obligé, on ferait mal de céder aux sommations de leur manie dévastatrice.

En somme, là comme sur bien d'autres terrains, les opinions sont généralement vraies en ce qu'elles affirment et réalisent ; elles sont généralement fausses en ce qu'elles nient et détruisent. La *Schola* a sa place, sa grande et noble place dans l'histoire de la musique religieuse du XX^e siècle et elle peut en conquérir une dans l'histoire du Cantique ; mais elle n'est qu'un rayon entre mille, un rayon plus brillant si l'on veut, de la beauté multiple dont le génie musical des hommes ne cesse d'orner le front de l'Eglise. Et voilà pourquoi la question par laquelle M. G. termine son livre est une question mal posée. Il ne s'agit pas de savoir si le « mouvement » auquel il apporte le précieux appui de sa compétence critique et de son art musical sera submergé ou s'il l'emportera sur tout le reste. Ni l'un ni l'autre n'est souhaitable. Il s'agit simplement de savoir si de là sortiront des cantiques vraiment beaux et indiscutablement populaires, dignes de conquérir leur place dans l'estime de l'Eglise et dans celle des foules, qui accueillent volontiers les œuvres du talent et qui seules consacrent pour toujours les œuvres du génie. Ce n'est pas au clergé à assurer le succès d'*une* école, c'est à celle-ci de produire des chefs-d'œuvre dignes d'être offerts à l'Eglise et au peuple chrétien.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 22 aprilis 1925.

EUG. LINDECKER, *Provic.*

Le gérant : F. FROSSARD

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE CHLOROSE
Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul-Baudry. R.C. Seine 207.204

MONTRES-BIJOUX-CHRONOMÈTRES
de la Manufacture
Comptoir " **LA GLANEUSE** "
9, rue des Noyers, **BESANÇON** (Doubs)
Envoi franco sur demande du Catalogue illustré
REMISE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Comm^ce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 262

THEINOL

Calmant immédiat de la DOULEUR
Migraines, Névralgies
Maux de têtes, Neurasthénie
Brochure sur demande
Laboratoires BAILLY, 15, rue de Rome, Paris

Fondée en 1830 — Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE

Siège Social 2, Rue Pillet-Will PARIS

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Rentes Viagères immédiates ou différées

aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, peintre-verrier
près l'église St-Pierre à **NANCY** (Meurthe-et-Moselle)
La plus importante MAISON de la Région de l'Est.
Fondée en 1835
Agréée par la Commission des Monuments historiques,
— par la Coopérative de Reconstruction des Eglises.
Fournisseur des Missions Etrangères — Etudes sans frais —

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 614

HARMONIUMS RICHARD
PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS
— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'**EXPORTATION** —
Contre ce BON : Envoi gratuit des Catalogues illustrés
PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, S^t-BRIEUC

CHEMISES, GILETS,
CALEÇONS "TETRA"
TETRA GAZES B^TE SGDG
Tissus spongieux
remplaçant avantageusement
la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2^e
R. C. Seine 101 853

AUBANEL Fils aîné, éditeur, 15, place des Etudes, AVIGNON, France. Tout ce qui concerne la confection et la vente du livre. — *Renseignements gratuits.* — Bien préciser nom et adresse. — R. C. 6498.

GRIPPE
TOUX
CATARRHES
GOUTTES LIVONIENNES
TROUETTE-PERRET
R. C. (Seine) 54002

MALADES ABANDONNÉS
Demandez en toute confiance, une consultation gratuite, au D^r de notre Service Médical, qui vous prescrira, d'après la méthode du prêtre inventeur, les Remèdes Végétaux susceptibles de vous guérir radicalement. Méthode gratis.
Ecrire **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.)

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre « **COLLYRE VERT** » du **R. P. Louis-René** **a rendu la vue à des aveugles !** Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des **YEUX** n'hésitez donc pas à y avoir recours. *Notice gratis.* Prix : 7 fr. 65 *franco*
Vieille Cure des Phocéens, NICE (A.-M.).

LIBRAIRIE René GIARD 2 Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit.

Pour le Luminaire Liturgique, les **CIERGES** de 1^re Communion de toute forme et de toute qualité, les cierges de dévotion et les bougies stéariques, etc., s'adresser aux **PP. Trappistes de N.-D. des Dombes, à Marlieux** (Ain). — R. C. Trévoux n° 278.

R.C. Seine N° 50.826
Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE
constitue une garantie absolue
J. Thibouville-Lamy & C^ie
68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS
La plus importante Manufacture
d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE *du Monde*
Fondée en 1790
Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Etrangères et des Congrégations
Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé

ASTHMATIQUE ***GUÉRI en 1 MOIS***
contre toute espérance, indique **Méthode gratis**
Ecr. : **B. DALICHOUX**, 27, rue V. Hugo, **BOIS-COLOMBES** (Seine).

GRANDE NOUVEAUTÉ : La Vitre chimiq. perfectionnée, inusable, tirage illimité garanti. Prix réduits. A la P. H., chez Curé de Teloché (Sarthe).

au chevet d'une parente âgée, dont elle va adoucir les dernières années, loin de Paris, en une petite ville de Bresse. Très fine, de la bonne finesse des cœurs droits, elle devine les pièges qui s'ouvrent autour d'elle; elle fait face vaillante aux assauts de la jalousie... C'est une belle figure de jeune fille à ajouter à tant d'autres qui ont déjà pris place sur les rayons de la *Bibliothèque de ma fille*.

Un type assurément achevé de vieille dame (ou d'ancienne jeune fille), c'est Maryan, qui depuis si longtemps nous charme et que l'on sent, à travers ses récits, si bonne, si délicate, si attentive à nous présenter la vertu et le devoir, même austère, sous des couleurs attirantes... Sa Josèphe de Languern, fille d'un héroïque marin mort pour la patrie, coule d'abord des jours paisibles, entourée de sollicitude et d'affection. Un mystère cependant plane sur son existence, — un mystère dont tout le monde respecte le secret et qui se révèle enfin à elle, en même temps que lui échoit, par une volonté d'outre-tombe, la mission qu'elle voudra remplir, à la mesure de son cœur.

Deux volumes aussi dans la Collection *Familia*, vol. in-12 de 260 p. sous cartonnage orange, à 3 f. 50 : **Patira**, un des plus mouvementés récits de Raoul de Navery, de l'infatigable conteuse bretonne dont la plume était d'un goût si sûr et si élégant, et qui a trouvé place dans quelques anthologies ou histoires littéraires. Elle ravissait d'enthousiasme toute l'adolescence française il y a cinquante ans et plus, — son *Patira* surtout. On ne se lassera jamais de relire Raoul de Navery; — **La Maison sans fenêtres**, de Roger Dombre, l'auteur de la *Perle des Belles-Mères*, de *Frondeuse*, de *Dames seules*, de *Peines de cœur d'un hanneton*, et de plus de cinquante autres récits où la plus désopilante gaieté est toujours au service de la plus sage morale. Sa *Maison sans fenêtres* : deux jeunes filles, deux sœurs, élevées dans le luxe, plongées soudain dans la misère par la faute d'un père frivole, vont cacher leur détresse dans un coin du Jura; la maladie, la méchanceté s'acharnent contre elles; mais la souffrance les a armées, aguerries contre toutes les épreuves, les a mûries pour l'accomplissement de tous les devoirs, y compris le devoir du pardon.

L'Etude mystique du Saint Cœur de Marie, par le P. Robert Marchal, S. J. — In-16 de 108 p., 4 f. — Paris, Beauchesne.

Dernières pages tombées de la plume de l'auteur, d'un cœur qui a cessé de battre avant qu'elles fussent publiées. L'idée génératrice de ce livre est celle-ci : que, après que tant d'écrivains nous ont détaillé les vertus de la Vierge Marie, il y aurait lieu de nous demander si Dieu n'aurait pas accordé à sa Mère, avec incomparablement plus de richesse qu'à une sainte Thérèse ou à une sainte Gertrude, les dons de l'union mystique, ces dons qui surpassent la beauté des vertus morales comme le ciel est au-dessus de la terre... A cette question l'instinct filial des fidèles a répondu d'avance. C'est cette réponse que le P. Marchal étudie à la lumière de la théologie. Appuyé sur la Tradition, il affirme que Marie a été élevée, avec une incomparable suréminence, aux plus hauts états de la vie mystique, puis, par quelques exemples, insinue le parti qu'on peut tirer des expériences des grands mystiques pour pénétrer, plus avant qu'on ne l'a pu faire par les analyses ascétiques, dans la vie du Cœur de Marie... Délicieuse méditation à suivre, au temps prochain du mois de Marie.

Le Péché et les Péchés, par L. Rouzic, aumônier des « Postes. » — 2 vol. in-32 de 192 et 280 p., à 3 f. l'un. — Paris, Lethielleux.

M. Rouzic poursuit cette série d'opuscules in-32 qu'il a inaugurée il y a plus de vingt ans et dont il a publié déjà plus de 2 douzaines. Tout cela a été pensé et écrit pour les jeunes gens d'élite qui forment la clientèle de l'Ecole dite de « la rue des Postes; » et tout cela traite de sujets qui sont d'un intérêt particulièrement urgent pour la jeunesse, mais qui d'ailleurs sont pratiques pour tout le monde : *Se connaître*, ou l'examen; *Se perfectionner*, ou l'idéal; *Se vaincre*, ou la lutte; *Se dévouer*, ou l'apostolat; *La Distinction; la Joie; Respect humain et Fierté chrétienne; la Vocation; Prêtre; Avant le Mariage; Choix d'une Fiancée; Fiançailles; Mariage; Le contenu de la Morale; Historique et Commentaire des plus belles Prières*, etc. — Aujourd'hui il aborde le Péché : sa notion, sa nature, ses divers aspects, la distinction des péchés, le péché mortel, sa malice et ses suites, le péché véniel, les sources du péché (intérieures et extérieures), péchés intérieurs et péchés extérieurs, fautes d'omission; étude spéciale de quelques péchés en particulier : p. de faiblesse et p. de malice, p. de la chair et p. de l'esprit, p. contre le Saint-Esprit, participation aux péchés d'autrui, importance de la première faute, gravité de l'habitude, etc.

Dans la lumière d'Ars, par Ad. Retté. — In-12 de 216 p., 7 f. — Paris, Tolra.

Nouvelle édition (la VI^e) qui sera particulièrement la bienvenue en cette année jubilaire où le Bienheureux Curé va recevoir les suprêmes honneurs de la canonisation. Tous nos lecteurs connaissent ce livre captivant (la I^re édition est de 1912) dont les soixante dernières pages sont un mémorial de retraite à Notre-Dame d'Hautecombe, « un de ces relais où les destins changent de chevaux, » comme disait Byron, tandis que tout le reste du volume, p. 1-143, mémorial de retraite aussi, d'une retraite de « quinze jours chez le B. Vianney, » vous mettra en contact direct avec l'âme du Patron des curés et vous montrera ce que peut faire « en ce temps de matérialisme, un pauvre petit Curé d'une paroisse perdue de la Bresse; comment il sut souffrir, prier, aimer, faire violence au Ciel; puis par sa parole allumer la foi dans les âmes, les armer de cette lance d'or : l'amour de Dieu, et de ce bouclier de diamant : l'amour de l'Eglise. » — Nombreuses photogravures hors texte.

Devant le flot des livres. *Causeries*, par H. Chevré, curé de Fontenay-sous-Bois (Seine). — In-18 de 136 p., 3 f. 50. — Paris, Tolra.

Y a-t-il un sujet plus urgent que celui-ci à traiter devant des jeunes filles? On lit partout, aujourd'hui; on lit sans discernement, au hasard, et le hasard ici est loin d'être synonyme de Providence. Il y a le péril des lectures légères, mais surtout le péril des lectures qui sont contre la foi, ou qui, sans attaquer directement la foi, sont cependant diaboliquement agencées pour diminuer tout au moins la foi, pour atténuer dans les jeunes âmes l'impression des grandes vérités. Le premier mot du livre de M. Chevré est celui-ci : « Nous ne sommes pas indépendants » : vérité de La Palisse, aurait-on dit jadis, mais aujourd'hui vérité dont infiniment peu de jeunes lectrices veulent convenir.

Madame Carré de Malberg, *Fondatrice de la Société des Filles de St-François-de-Sales* (1829-1891), par Mgr Laveille. — In-8 écu de XXIII 496 p., 12 f. — Paris, Téqui.

Nouvelle édition (XI^e mille) d'un livre annoncé ici pour la première fois en 1919, p. 989, et qui fut tout de suite un des très beaux succès de Mgr Laveille.

De Cracovie à Budapest par les montagnes de la Tatra. *Avril-mai 1923*, par Robert Redslob. — Gr. in-8 de 84 p. sur papier de luxe, dessins de Kowalski, 5 f. — Paris, Berger-Levrault.

Impressions de voyage d'un professeur de l'Université de Strasbourg, qui, envoyé en mission à l'Université de Cracovie, en est revenu par cette Haute-Tatra qui est le massif le plus élevé (2.200 à 2.600 m) du cidevant pays hongrois (aujourd'hui confins de la Galicie et de la Slovaquie). C'est très pittoresque, et plein de choses. L'auteur est de ceux qui savent voir et qui savent entendre.

DICTIONNAIRE PRATIQUE des CONNAISSANCES RELIGIEUSES

(Voir annonce ci-contre)

Les souscriptions adressées directement à la RÉGIE DE PUBLICITÉ des REVUES CATHOLIQUES, 15, rue Vivienne, PARIS (2^e), bénéficient d'une réduction de 50 o/o sur les frais de port.

Savoir pour agir

Dictionnaire pratique des connaissances religieuses

Documentation unique sur tout ce qu'un catholique doit savoir pour agir.

Ecriture Sainte — Apologétique — Théologie
Liturgie — Droit — Histoire — Patrologie
Philosophie — Instituts religieux — Œuvres
Questions politiques, économiques, sociales
Education — Prédication — Sciences — Littérature
Pratique pastorale — Arts et Musique sacrés.

« *Excellent instrument d'étude. Puissant moyen d'apostolat. Œuvre vraiment pratique.* »
CARDINAL DUBOIS.

« *Belle et courageuse entreprise.* »
CARDINAL MERCIER.

COMPLET EN SIX VOLUMES
(Sept fascicules parus en sept mois)

300 Francs
port en plus

Avec facilités de payement
25 francs par trimestre

Comptant 5 %

Catalogue et spécimen chez votre libraire ou chez

LETOUZEY & ANÉ
87, Bd Raspail, PARIS-VI

CONDITIONS SPÉCIALES réservées aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* concernant tous les articles **Tétra** : chemises d'hommes, sous-vêtements, caleçons, peignoirs de bain, serviettes de toilette, lingerie pour séminaires, pensionnats, patronages, crèches (layettes). Draps de lits, taies d'oreillers confectionnés ou non. Renseignements fournis à toute demande accompagnée d'un timbre de 0,25 : **Régie de Publicité, Revues catholiques, 15, rue Vivienne, Paris.** R. C. Seine 96-124.

LOUIS VEUILLOT Œuvres complètes
**On souscrit à la Librairie LETHIELLEUX
10, rue Cassette, à PARIS (VIe)**
(Voir *Ami du Clergé* n° du 26 mars, couverture page 76).

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

L'Assemblée générale des Actionnaires de la **Banque de l'Union Parisienne,** qui s'est réunie le 3 Avril 1925, a approuvé les comptes de l'exercice 1924 et fixé le dividende à Frs 45.

Elle a décidé, en outre, de reporter à nouveau la somme de Frs 9.527.111,42.

Un acompte de Frs 10 nets ayant été distribué en Janvier dernier, le solde, soit Frs 35 sera payable, sous déduction des impôts afférents à la totalité du dividende, à partir du 1er Mai prochain.

MM. Jules Exbrayat, Louis Lion, André de Neuflize, Charles Sergent, administrateurs sortants, ont été réélus.

CONSTIPATION
Guérie par la
Poudre Laxative de Vichy
du Dr L. SOULIGOUX
Très agréable. — Effet certain.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie *et Pharmacies.*

LOURDES VILLA MADONNA. Avenue Peyramale, près la GROTTE. — Pension de famille, premier ordre.

CIERGES & BOUGIES D'EGLISES R. C. Romans 1.187
BOUGIES, CIERGES et SOUCHES en **STEARINE PURE** jusqu'au calibre 16.
Franco à partir de 50 fr. Régie en plus.
Renseignements, prix courant général sur demande
MOUTINOT & Cie. — Mon fondée en 1880. — St-RAMBERT-D'ALBON (Drôme)

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon** et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir n° du 19 février de l'*Ami*).

EUCHROMINE (Déposée) R. C. Seine 77.748
Peinture à l'eau silicatée en poudre, applicable directement sur tous les matériaux (pierre, brique, plâtre, bois, etc.), à l'intérieur et à l'extérieur. **Economique, solide** et **lavable. 25 nuances. 9, rue du Congo, PANTIN (Seine).**

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre
ASTHME
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
Mr CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.